

- [J-Revues](#) |
- Accès rapide aux publications | Accès rapide aux publications
- | [Contact](#) |
- | [Lara](#)
- | [INIST](#)
- | [CNRS](#)

SaintJacquesInfo

- [accueil](#) >
- [Histoire du pèlerinage à Compostelle](#) >

Un pèlerinage à Compostelle au milieu du XI^e siècle

Sébastien de Valeriola

Notes de l'auteur

Cette étude est basée sur un travail effectué dans le cadre d'un master en histoire à l'Université catholique de Louvain, sous la direction de Baudouin Van den Abeele. Il m'est agréable de le remercier vivement, ainsi que Denise Péricard-Méa, pour leurs judicieuses remarques et leurs conseils.

Résumé

En 1056, un groupe de Liégeois accomplit un pèlerinage à Compostelle. Mené par Herman, comte de Grez, il inclut des moines de l'abbaye Saint-Jacques de Liège, dont Robert, qui plus tard sera élu abbé de cette communauté. Les ecclésiastiques ont une idée derrière la tête : ramener des reliques du saint à leur monastère. Les pèlerins se rendent donc au tombeau de l'apôtre, et présentent leur requête au roi de Galice, qui y répond favorablement. Quelques décennies plus tard, un auteur, sans doute un moine de Saint-Jacques, couche par écrit une relation du voyage. Le texte original ne nous est pas parvenu, mais le chroniqueur Gilles d'Orval l'intègre heureusement dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium*, rédigés à la fin de la première moitié du XIII^e siècle. Ce récit constitue une source très précieuse, notamment parce que le voyage se déroule très tôt dans l'histoire du pèlerinage galicien, avant que la légende de Compostelle ne soit complètement établie.

Table des matières

[Introduction](#)

[1. Le récit](#)

[1.1. Tradition du texte](#)

[1.2. Description du récit](#)

[1.3. Auteur et date de rédaction](#)

[1.4. Nature du récit et motivations de rédaction](#)

[2. Traces du voyage dans d'autres sources](#)

[3. Analyse](#)

[3.1. Saint Jacques à Liège et à Compostelle au XI^e siècle](#)

[3.1.1. Le culte de saint Jacques dans la région liégeoise](#)

[3.1.2. La confusion entre les deux saints homonymes](#)

[3.1.3. Le corps de saint Jacques à Compostelle](#)

[3.1.4. Le corps de saint Jacques à Liège](#)

[3.2. Le pèlerinage et ses conséquences](#)

[3.2.1. Motivation religieuse et politique](#)

[3.2.2. Un outil diplomatique](#)

[3.2.3. Échanges économiques](#)

[3.2.4. Échanges culturels](#)

[3.3. Aspects matériels](#)

[3.3.1. Trajet](#)

[3.3.2. La réalité du sanctuaire](#)

[Conclusion](#)

Texte intégral

Introduction

L'objet de la présente étude est l'analyse du récit relatant un voyage à Compostelle effectué en 1056 par un groupe d'hommes de la région liégeoise, constitué entre autres du comte de Grez et du moine Robert, plus tard élu abbé de Saint-Jacques.

Ce texte constitue une source précieuse et significative. Le voyage dont il est question se déroule en effet très tôt dans l'histoire du pèlerinage à Compostelle. Si au milieu du XI^e siècle les pèlerinages sont déjà monnaie courante depuis des siècles¹, d'autres destinations sont préférées par la plupart des pèlerins. Sans vouloir en dresser une liste exhaustive – qui n'aurait pas sa place ici –, mentionnons simplement deux témoignages de voyages contemporains effectués par des Liégeois : celui de Théoduin, évêque de Liège, et Anselme, doyen du chapitre Saint-Lambert, à Jérusalem en 1053², et celui de Godefroid, prévôt de Saint-Lambert, à Rome en 1056³.

- 1 Voir par exemple PIETRI, C. et PIETRI, L., « [Le\(...\)](#) »
- 2 GEORGES, A., *[Le pèlerinage à Compostelle en Belgi\(...\)](#)*
- 3 La source précise même qu'il a l'habitude de [le\(...\)](#)

Les pèlerinages en Galice sont très rares avant la seconde moitié du XII^e siècle. On est loin des « foules agitées de pèlerins » que décrit un récit du XII^e siècle⁴. Les sources rapportant l'expérience de pèlerins en Galice datant d'avant cette période sont très exceptionnelles et souvent lapidaires. Sans prétendre à l'exhaustivité, citons-en deux. Une note très courte dans un manuscrit que Godescalc, évêque de Puy-en-Velay, fait copier dans le monastère Saint-Martin d'Albeda, dans lequel il fait halte sur le chemin de Compostelle, nous informe qu'il entreprend ce voyage en 950 ou 951⁵. La *Chronique* d'Adhémar de Chabannes, biographe du duc d'Aquitaine Guillaume V le Grand, rapporte que celui-ci fait régulièrement « un voyage de piété à Saint-Jacques de Galice » (au début du XI^e siècle⁶).

- 4 Ce témoignage est évidemment à remettre dans son[\(...\)](#)
- 5 LAURANSON-ROSAZ, C., « [Gotiscalc, évêque du Puy \(...\)](#) »
- 6 PÉRICARD-MÉA, *[Compostelle et cultes..., op. cit., \(...\)](#)*

À partir de la seconde moitié du XI^e siècle, Compostelle acquiert petit à petit une place parmi les destinations de pèlerinage médiévales. Cette évolution n'est certainement pas innocente. Durant cette période, on voit en effet se multiplier, de la part d'autorités laïques et surtout ecclésiastiques, les efforts de « promotion » du culte de saint Jacques et de Compostelle comme lieu de prédilection de celui-ci. En 1078, Alphonse VI, roi de Castille, Léon et Galice, lance un appel aux nobles européens pour l'aider dans sa lutte contre les musulmans. Il utilise le tombeau de saint Jacques comme « élément attractif », une stratégie qui semble assez bien fonctionner⁷. Compostelle gagne en importance et, en 1095, le siège épiscopal y est transféré depuis Iria Flavia (aujourd'hui Padrón, à 20 kilomètres de Compostelle⁸). La Galice se rapproche de la France et en particulier de la Bourgogne. En 1119, juste après avoir été élu, le pape bourguignon Calixte II visite de nombreuses villes françaises, pour une « tournée de promotion » de la destination galicienne⁹. C'est à cette époque et dans cet esprit qu'est rédigé, à Saint-Denis, un texte dont la portée au Moyen Âge est considérable : la *Chronique de Pseudo-Turpin*, qui associe saint Jacques aux victoires de Charlemagne, et constitue une « grande œuvre épique destinée aux nobles, pour les inciter au départ vers Compostelle¹⁰ ». Quelques décennies plus tard, vers 1160, est composé le *Livre de saint Jacques*, un recueil majeur de textes en rapport direct avec le martyr. Parmi ceux-ci se trouvent deux documents dont l'importance pour l'histoire du pèlerinage galicien ne peut être niée, même s'ils semblent ne pas connaître une très large diffusion au Moyen Âge¹¹. Il s'agit du cinquième chapitre du Livre de saint Jacques, intitulé erronément *Guide du pèlerin* au XX^e siècle¹², et du sermon *Veneranda dies*, que Pierre David qualifie de « traité du pèlerinage¹³ » et qui comporte des passages dont l'aspect « promotionnel » est évident¹⁴.

- 7 *Ibid.*
- 8 STIENNON, J., « [Le voyage des Liégeois à Saint-Ja\(...\)](#) »
- 9 PÉRICARD-MÉA, *[Compostelle et cultes..., op. cit., \(...\)](#)*
- 10 *Ibid.*, p. 233-234.
- 11 *Ibid.*, p. 235-236.

- 12 Ce titre erroné lui est attribué par Jeanne Viei([...](#))
- 13 DAVID, P., *Études sur le Livre de saint Jacques a*([...](#))
- 14 Citons par exemple les interminables listes avec([...](#))

Que peut dès lors nous apprendre le récit liégeois ? La date du voyage en fait un témoin privilégié de la situation du pèlerinage galicien avant que la légende de Compostelle ne soit complètement établie. Antérieur à la plupart des textes fondateurs du mythe de Saint-Jacques, il n'est donc pas influencé par ceux-ci, contrairement à beaucoup d'autres sources postérieures, souvent très inspirées par ces documents considérés comme des références. Dans la suite de cette étude, nous analysons le récit et tentons d'en dégager les éléments qui intéressent les aspects que nous venons de mettre en lumière.

Dans la première section, nous décrivons la source elle-même, la tradition du texte et les circonstances de la rédaction de celui-ci. Nous énumérons ensuite les autres sources qui mentionnent le voyage de 1056. La troisième section est dévolue à l'analyse du récit sous l'angle de l'histoire du pèlerinage.

Une [annexe](#) accompagne cet article, dans laquelle est donnée une traduction intégrale inédite du texte latin.

1. Le récit

1.1. Tradition du texte

Le manuscrit original dont provient le récit du voyage n'a pas été conservé. Il est possible qu'il coïncide avec un manuscrit mentionné dans le catalogue de la vente de 1788 des livres de l'abbaye Saint-Jacques de Liège, dont on perd la trace après cela^{[15](#)}.

- 15 Le catalogue en donne la description suivante :([...](#))

Si le récit de la translation nous est connu, c'est grâce au chroniqueur Gilles d'Orval, qui l'intègre dans ses *Gesta episcoporum Leodiensium*, rédigés à la fin de la première moitié du XIII^e siècle^{[16](#)}. L'auteur présente lui-même sa source, dans une phrase qu'il insère au début du texte :

- 16 À propos de Gilles d'Orval, voir BROUETTE, E., «([...](#))

« Nous avons jugé que cette œuvre méritait d'être recopiée dans cet ouvrage en l'honneur de Dieu et de notre patrie, telle que nous l'avons lue dans un livre de cette église^{[17](#)}. »

- 17 « [...] *sicut in quodam libro prefate ecclesie* l([...](#))

Gilles d'Orval est d'ailleurs coutumier de ce procédé, et intègre fréquemment des récits qu'il n'a pas écrits dans sa chronique^{[18](#)}. Les *Gesta* nous sont parvenus sous la forme d'un manuscrit autographe et de plusieurs copies contemporaines^{[19](#)}. Le premier est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque du grand séminaire de Luxembourg^{[20](#)}. L'œuvre de Gilles d'Orval est éditée par Jean Chapeville au début du XVII^e siècle^{[21](#)}, puis par Johannes Heller dans les *Scriptores des Monumenta Germaniae Historica*^{[22](#)}. Chapeville précise qu'après avoir rédigé son édition, il reçoit de l'abbé de Saint-Jacques^{[23](#)} un « livre très ancien » contenant la copie d'un acte (que nous présentons à la section 2) confirmant l'histoire du voyage^{[24](#)}. Jacques Stiennon y voit le manuscrit original dont s'est servi Gilles d'Orval^{[25](#)}, mais, comme le remarque Philippe George, l'éditeur du XVII^e siècle fait bien la distinction entre l'ouvrage contenant le récit de la translation et l'ouvrage contenant le texte de la charte^{[26](#)}.

- 18 Une communication orale a été présentée à ce suj([...](#))
- 19 Sylvain Balau décrit en détail les circonstances([...](#))
- 20 Luxembourg, Bibliothèque du grand séminaire, ms.([...](#))
- 21 CHAPEVILLE, J., *Qui gesta pontificum Tungrensium*([...](#))
- 22 HELLER, « Aegidii Aureaevalensis... », *op. cit.*([...](#))
- 23 Il s'agit de Gilles Lambrecht, 43^e abbé de Saint([...](#))
- 24 « *Cum hac scripsissem, recepi a Reverendo Domino*([...](#))
- 25 STIENNON, *Étude sur le chartrier...*, *op. cit.*, p.([...](#))
- 26 GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 12.([...](#))

1.2. Description du récit

Commençons par décrire le texte qui est analysé dans la suite de cette étude. Pour ce faire, brossons-en le déroulement et identifions-en ensuite les acteurs.

Le récit commence par un exposé des circonstances dans lesquelles le culte de saint Jacques arrive à Liège. L'auteur décrit comment est prise la décision de partir à Compostelle, et évoque la nomination du comte de Grez à la tête du groupe. On apprend alors comment le moine Robert est choisi pour accompagner celui-ci. Durant la première partie du périple, les voyageurs rencontrent Richard, un chanoine d'origine liégeoise qui appartient à l'entourage du roi de Galice. Arrivés dans ce royaume, ils croisent le chemin de l'archevêque de Barcelone et discutent avec Raymond, son archidiacre. Reçus par le roi Garcia, ils présentent à celui-ci leur requête : obtenir des reliques du saint pour les rapporter au monastère Saint-Jacques de Liège. Après réflexion, et malgré l'intervention de l'évêque de Compostelle, le monarque accède à leur demande. Différents reliquaires sont ouverts, et les reliques de quatre saints sont remises aux Liégeois. Ceux-ci commencent alors à prêter serment au roi, mais le monarque les en empêche. Ils prennent le chemin du retour, et font halte à Huy, où ils rencontrent leur évêque Théoduin. Ils passent ensuite par Chokier et le Publémont, où les saints calment les tempêtes qui terrorisent les habitants. Les martyrs empêchent aussi un pont de céder sous le poids de la foule assistant à une procession. Le texte se termine par le récit d'un autre miracle, qui concerne le sac dans lequel les reliques ont été ramenées de Galice.

Jacques Stiennon est parvenu à identifier la plupart des individus et événements historiques mentionnés dans le récit. Passons rapidement ceux-ci en revue. Il faut avant tout nommer quatre ecclésiastiques liés à Liège, à savoir Théoduin de Bavière (évêque de Liège entre 1048 et 1075), Albert (abbé de Saint-Jacques de Liège entre 1048 et 1066), Anselme (doyen de Saint-Lambert de Liège, mort vers 1056 et rédacteur des *Gesta episcoporum Tungrensium*, *Traiectensium* et *Leodiensium*) et enfin évidemment Robert (simple moine au moment du récit, mais qui devient abbé de Saint-Jacques entre 1076 et 1095^{[27](#)}). Ils ne posent pas de problème d'identification et sont mentionnés dans d'autres sources.

- 27 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*([...](#))

Les actes de rébellion de Baudouin V de Flandre contre l'empereur Henri III^{[28](#)} sont bien connus, et on peut même déterminer qu'il s'agit du dernier épisode de lutte, débuté en 1053 et terminé en 1056^{[29](#)}. Jean de Osie, que le texte présente comme se soulevant contre son seigneur le comte de Flandre, est plus difficile à identifier. Stiennon l'assimile à Jean d'Arras, avoué de cette ville et châtelain de Cambrai, mentionné dans les *Gesta episcoporum Cameracensium*^{[30](#)}. Hermann, comte de Grez (territoire situé entre Louvain et Liège), n'est connu que par notre récit. La nature exacte de son lien avec les deux membres de cette famille qui sont mentionnés dans des sources du XI^e siècle (Garnier et Henri) n'a pas pu être établie^{[31](#)}.

- 28 Contrairement à ce que rapporte le texte : « *dom*([...](#))
- 29 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*([...](#))
- 30 *Ibid.*, p. 557.
- 31 *Ibid.*, p. 560.

La première personne rencontrée par les Liégeois n'est pas mieux identifiée : Richard, chanoine de Saint-Lambert et chapelain du roi de Galice, n'apparaît que dans notre texte. L'archevêque de Barcelone, qui n'est pas nommé dans le récit, semble être Guilabert (mort vers 1063). Raymond, son archidiacre, n'est pas connu par ailleurs. Étrangement, le roi Garcia ne peut pas être identifié avec un souverain de Galice sur le trône en 1056, mais semble plutôt correspondre à un mélange de deux personnages : le roi Ferdinand I de Léon (qui règne entre 1037 et 1065) d'une part et son fils le roi Garcia II de Galice (qui règne entre 1065 et 1090) d'autre part^{[32](#)}. Enfin, Cresconius, l'ecclésiastique du conseil royal qui s'oppose à la réalisation du vœu des Liégeois, est évêque d'Iria entre 1037 et 1066. Il est l'un des hommes de confiance du roi Ferdinand, se voit confier l'éducation du prince García et couronne celui-ci roi de Galice en 1065^{[33](#)}.

- 32 *Ibid.*, p. 565-567.
- 33 *Ibid.*, p. 575.

1.3. Auteur et date de rédaction

Si l'identité exacte du rédacteur n'est pas connue^{[34](#)}, il semble clair que celui-ci est un moine de l'abbaye Saint-Jacques. En effet, comme l'a remarqué Sylvain Balau^{[35](#)}, le déterminant « notre » est appliqué tout au long du texte à des personnes ou des biens de celle-ci : citons par exemple « notre moine^{[36](#)} » et « notre église de Saint-Jacques^{[37](#)} ».

- 34 L'historiographie a parfois fait des identifiac([...](#))
- 35 BALAU, *Les sources...*, *op. cit.*, p. 188.([...](#))
- 36 « *monachus noster* » (l. 75).
- 37 « *ecclesiam sancti Iacobi nostram* » (l. 297).(a href="#">...)

La date de rédaction pose plus de problèmes. Deux passages du récit suggèrent que le texte est écrit d'après le récit de témoins ayant vécu les événements, montrant qu'il ne date pas de trop longtemps après la période du voyage. Le premier est le témoignage du bailli de Chokier, à propos duquel nous n'avons malheureusement pas d'autres informations^{[38](#)} : « Par la suite, nous avons entendu de nombreuses fois ce bailli raconter^{[39](#)} ». Le second passage rapporte le souvenir de certains anciens, peut-être les moines les plus âgés de Saint-Jacques : « Nos anciens nous ont affirmé^{[40](#)} ». Ces indications sont bien sûr très floues, et ne permettent pas une datation précise, mais réfutent l'attribution par Chapeville de la rédaction à Lambert le Petit, mort en 1194^{[41](#)}.

- 38 DELATTE, I., « Chokier dans le passé », in *Bullet*([...](#))
- 39 « *Ipsum postea villicum multociens audivimus ref*([...](#))
- 40 « *Testati nobis sunt sepenumero majores nostri* »([...](#))

- 41 STIENNON, *Étude sur le chartrier...*, op. cit., p.(...)

Un élément du récit est proposé par Balau pour situer chronologiquement le récit, et repris par Stiennon⁴². Ces deux auteurs se basent sur la phrase mentionnant Robert pour la première fois :

- 42 STIENNON, *Étude sur le chartrier...*, op. cit., p.(...)

« Il affecta à ce voyage l'un de nos frères, du nom de Robert, qui par la suite fut élu quatrième abbé de Saint-Jacques, en regard des mérites de sa vie très pieuse⁴³. »

- 43 « *Unum e fratribus Robertum nomine huic destinat*(...)»

Ils en déduisent que la rédaction du texte se situe après la mort de Robert. Cet argument nous semble cependant un peu léger. Le rédacteur n'aurait-il pas pu faire une remarque de ce type pendant l'abbatit de Robert (c'est-à-dire entre 1076 et 1095), et non forcément après celui-ci ? Stiennon considère que le récit a été terminé pendant les premières années de l'abbatit du successeur de Robert, Étienne II le Grand (en charge entre 1095 et 1112), afin d'« écrire le panégyrique de l'abbé défunt [...] et ainsi] proposer aux jeunes moines un exemple de courage et de piété⁴⁴ ». Ne peut-on pas plutôt penser que c'est l'abbé Robert lui-même qui commande la rédaction ? Une seule chose est évidemment certaine, c'est que la rédaction a lieu après la nomination de Robert, en 1076.

- 44 STIENNON, *Étude sur le chartrier...*, op. cit., p.(...)

D'autres éléments donnent des indices quant à la période de rédaction du texte. Mentionnons d'abord la désignation d'Hermann comme le comte de Grez, qui constitue un élément de datation plutôt flou. Les premières mentions de ce titre pour les seigneurs de Grez datent en effet de 1092 et 1095⁴⁵. Ce détail ne permet pas de trancher, puisque l'attestation donnée par notre récit pourrait correspondre à la première fois que l'attribution est mentionnée dans les sources.

- 45 VANDERKINDERE, L., *La formation territoriale des*(...)

Un élément de critique interne confirme l'estimation des alentours de 1100⁴⁶. Il s'agit de la forme latinisée *Theoduinus* du nom de l'évêque de Liège, qui n'est pas contemporaine de l'épiscopat de celui-ci. La première autre attestation date du début du XII^e siècle, dans la *Chronique de Saint-Hubert*⁴⁷. Au contraire, la cédule de l'abbé Albert, un document de 1056 que nous présenterons plus loin (voir à la section 2), utilise la forme *Tietwinus*. Ce détail n'apporte donc pas de précision supplémentaire quant à la période de rédaction. Ajoutons qu'il est sujet à caution, puisque nous n'avons pas accès au document original, et qu'il est donc possible que le texte ait été uniformisé ou retravaillé par Gilles d'Orval.

- 46 Cet élément est relevé dans GEORGE, « Un reliqua(...)»
- 47 JORIS, A., « Note sur la date du début de l'épis(c...)»

Toutes ces données factuelles ne permettent pas de conclure de façon certaine à propos de la date de rédaction du récit. Il nous semble cependant qu'il n'est pas possible, d'après ces éléments, d'exclure qu'il ait été rédigé avant la mort de Robert.

1.4. Nature du récit et motivations de rédaction

La question de la nature du récit et des motivations qui semblent avoir conduit à sa rédaction est évidemment primordiale pour l'analyse du texte.

Nous pouvons dire que notre récit se situe à l'intersection de deux genres littéraires. D'abord, il s'agit d'un récit de pèlerinage, puisque c'est le voyage des Liégeois que l'auteur place au centre de son texte⁴⁸. Mais sa destination et les motivations de sa rédaction le placent aussi dans une autre catégorie, à savoir les récits de translation de reliques, un genre littéraire proche de l'hagiographie⁴⁹.

- 48 À propos de ce genre littéraire, voir RICHARD, J(...)
- 49 Concernant les récits de translation de reliques(...)

Ces deux éléments sont évidemment essentiels et très liés. Sans information sur la diffusion médiévale du texte dans les années qui suivent sa rédaction, il est difficile de savoir à qui est destiné le récit de la translation⁵⁰. Néanmoins, il ressort de l'analyse du récit que trois axes de motivation peuvent être dégagés : l'exemple, la glorification et la promotion de l'abbaye Saint-Jacques de Liège.

- 50 On peut bien sûr penser que cette diffusion est(...)

Le premier de ces éléments est suggéré par plusieurs passages du texte qui soulignent que c'est dans le respect de ses obligations que Robert prend part au voyage vers la Galice. Cet aspect est évidemment lié à une certaine mise en avant de la personne de l'ecclésiastique, que son obéissance rend vertueux, mais cela nous semble aller plus loin. Le discours d'Anselme est bien clair à ce sujet : sa participation (qui peut évidemment surprendre, de la part d'un moine) ne nuira pas à l'observance de la règle⁵¹. Il explique ensuite que les exemples sont nombreux, de frères dont le voyage à l'étranger s'est révélé bénéfique, en insistant sur le fait que ceux-ci sont partis « avec la bénédiction de leur abbé⁵² ». La cédule d'Albert, un document qui date sans doute de l'époque du voyage et que nous analysons dans la section suivante, fait de même. L'auteur du récit met aussi en valeur le fait que les voyageurs accomplissent les obligations liturgiques auxquelles ils sont soumis, par exemple pendant la nuit des Rameaux⁵³. Mentionnons aussi, comme nous le développerons dans la section 3.3.1, que la chronologie du voyage est telle que les Liégeois sont en mesure de célébrer Pâques comme il se doit, à Compostelle même. Cette exemplarité monastique touche sans doute plus particulièrement les religieux qui lisent le texte, raison pour laquelle on peut penser que le « lectorat cible » est sans doute au moins en partie ecclésiastique.

- 51 « *Regularis ob eam rem disciplina non turbatur* »(...)
- 52 « *benedictione abbatibus sui* » (l. 53)(...)
- 53 l. 108.

Le deuxième axe de motivation est celui de la glorification. Le pèlerin revenu jouit en effet d'une certaine admiration de la part de ses contemporains⁵⁴. Il en est certainement de même pour celui qui a effectué une translation de reliques⁵⁵. Plus précisément, trois éléments de glorification ressortent du texte. L'auteur encense d'abord l'abbé Robert, que celui-ci soit vivant ou mort au moment de la rédaction. Le texte insiste sur l'obéissance de celui-ci comme nous venons de le voir, mais il loue aussi ses mérites personnels, par exemple en soulignant sa grande piété : « en regard des mérites de sa vie très pieuse⁵⁶ ». Ensuite, le rédacteur met en avant l'abbaye Saint-Jacques de Liège, par exemple en lui accolant le qualificatif « très auguste⁵⁷ ». Enfin, les qualités de l'empereur, de la ville de Liège et l'empire en général sont mises en avant dans le récit. La présentation de la querelle entre Henri III et le comte de Flandre Baudouin V est très orientée⁵⁸. Le texte fait sans cesse référence à la Lotharinge, insistant lourdement sur l'appartenance de Liège à celle-ci⁵⁹. Notons que la période de rédaction présumée de la translation correspond à des temps où l'attachement de Liège à la cause impériale est fortement marqué, avec l'excommunication de l'évêque Otbert en 1095 pour avoir soutenu l'empereur et la fuite puis la mort de l'empereur Henri IV dans la cité épiscopale en 1106⁶⁰.

- 54 C'est par exemple la situation que dépeint Raoul(...)
- 55 Surtout lorsqu'il s'agit du corps du protecteur(...)
- 56 « *pro vite sue reverentia* » (l. 44)(...)
- 57 « *augustissima* » (l. 236).
- 58 « *Balduinus comes Flandrie [...] contra dominum*(...)»
- 59 Par exemple « *Patria [...] nostra est Lothariens*(...)»
- 60 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », op. cit.(...)

Le troisième axe de motivation est directement lié à la présence des reliques à Saint-Jacques de Liège. La possession d'un tel trésor représente un bien pour l'institution pour plusieurs raisons (pour la réputation, pour les retombées économiques, pour la légitimation, etc.), et il est donc naturel que celle-ci fasse rédiger un récit dans lequel sont expliquées les circonstances de la translation (qu'elles soient réelles, arrangées ou tout simplement inventées). Dans le même ordre d'idées, c'est au moins en partie pour cette raison que des épisodes miraculeux sont intégrés au texte. Ils soulignent le pouvoir des reliques, et par là même leur authenticité et leur importance. Le récit constitue donc une « publicité » pour l'abbaye, attirant jusqu'à elle des pèlerins désireux de se recueillir devant des fragments du corps de l'apôtre. Ceci est d'autant plus vrai que deux translations de reliques vers une autre institution ecclésiastique de Liège (la cathédrale Saint-Lambert) s'effectuent au milieu du XI^e siècle : on connaît ainsi la translation en 1056 de reliques de saint Laurent⁶¹ et la translation en 1058 d'un morceau de la Vraie Croix offert par le pape Étienne X, ancien archidiacre de Liège⁶². Comme on peut s'en douter, Saint-Jacques et Saint-Lambert entretiennent au Moyen Âge une certaine concurrence l'une envers l'autre⁶³, et c'est peut-être celle-ci qui motive (au moins partiellement) la rédaction du récit de la translation des reliques compostellanes.

- 61 Événement que Gilles d'Orval relate dans ses *Ges*(...)
- 62 PONCELET, E., *Inventaire analytique des chartes d*(...)
- 63 GEORGE, P., *Reliques & arts précieux en pays*(...)

Mentionnons enfin que l'historiographie récente a montré que l'idée (défendue par Stiennon) selon laquelle le texte s'insère dans le « programme de promotion » du culte de saint Jacques le Majeur et du pèlerinage à Compostelle par l'ordre de Cluny est relativement éloignée des réalités médiévales. Si l'ordre de saint Bernard a un rôle à jouer dans cette « propagande », celui-ci est indirect et n'apparaît qu'en dehors du contexte chronologique de notre récit⁶⁴.

- 64 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, op. cit.,(...)

2. Traces du voyage dans d'autres sources

Des traces de la translation étudiée existent dans d'autres sources. Citons d'abord l'acte déjà mentionné à la section 1.1, qui est daté de 1056 et qui se définit lui-même comme une cédule⁶⁵. Son auteur est Albert, l'abbé de Saint-Jacques dont il est question dans le récit (son abbatit dure de 1048 à 1066), et sa raison d'être est l'identification des reliques ramenées par nos voyageurs. L'original de l'acte étant perdu, le texte ne nous est connu que par le truchement de Chapeville. C'est la source qui donne le plus de détails sur le voyage, à part le récit lui-même :

- 65 À propos de ce type de source, on verra par exem(...)

« Moi, Albert, abbé indigne, j'ai inscrit sur cette cédule le nom des reliques qui furent transportées en cette église durant mon abbatit, Dieu étant propice, afin que, si par hasard l'autel était dérangé, personne ne puisse dissimuler la façon dont les reliques des saints ont été ramenées. En l'année de l'incarnation du Seigneur 1056, d'indiction 9, tandis qu'Henri III régnait et que l'évêque Théoduin veillait sur cette église

liégeoise, l'un de nos frères du nom de Robert, accompagné de quelques hommes craignant Dieu, se rendit en Galice avec notre permission, notre bénédiction et celle de tous les frères, afin de s'y recueillir ; il y demanda au roi et à l'évêque local que les reliques du très glorieux apôtre Jacques soient confiées à cette église, ce qu'il obtint par la grâce de Dieu. Des fragments des corps des apôtres Jacques et Bartholomée et des martyrs Pancrace et Sébastien furent [ainsi] amenés et, sur ordre de l'évêque, présentés à ce temple pour la joie et la vénération de toute la ville⁶⁶. »

- 66 « *Quae propitia Divinitate huic loco contigerunt*(^{...})

D'après Philippe George, qui en fait la critique, cet acte n'est pas soupçonné d'interpolation ou de falsification⁶⁷.

- 67 GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 13.(^{...})

En plus de ce document, trois chroniques de l'abbaye Saint-Jacques de Liège datées d'entre la rédaction du récit et la rédaction des *Gesta* de Gilles mentionnent le voyage. La première, dénommée *Annales sancti Iacobi minores*, cite l'événement très brièvement :

« 1056. Arrivée des reliques de Jacques et Bartholomée depuis la Galice⁶⁸. »

- 68 « 1056. *Adventus reliquiarum Iacobi et Bartholom*(^{...})

La deuxième chronique, attribuée à Lambert le Petit et dénommée *Lamberti parvi annales*, donne plus de détails :

« 1056. Arrivée des reliques des apôtres Jacques, frère de Jean l'Évangéliste, et Bartholomée depuis Compostelle, bourg de Galice, que le très noble roi Garcia envoya à l'évêque Théoduin par le truchement du moine Robert, qui fut par la suite abbé de cette église Saint-Jacques. Ces reliques furent transportées dans l'église de l'apôtre au grand honneur et à la grande joie de tout le peuple [liégeois], comme des miracles se produisaient, si bien que nos anciens ne se souviennent avoir vu de jour plus heureux de toute leur vie, ni avant ni après⁶⁹. »

- 69 « 1056. *Adventus reliquiarum sancti Iacobi apost*(^{...})

D'après Stiennon, cette mention du voyage est inspirée du manuscrit original⁷⁰. Remarquons qu'elle décrit l'arrivée des reliques dans l'église Saint-Jacques, ce que fait la cédule mais ne font pas les *Gesta* de Gilles (et donc le manuscrit original non plus ?).

- 70 STIENNON, *Étude sur le chartrier*..., *op. cit.*, p.(^{...})

La troisième source est plus précisément une notice extraite des *Gesta abbatum monasterii Sancti Jacobi Leodiensis* édités par Ursmer Berlière :

« Du temps de cet abbé Olbert, le chanoine Richard, respectable gardien et cardinal-prêtre de l'église Saint-Jacques de Compostelle, très célèbre bourg de Galice, visita l'église de Saint-Jacques alors qu'il venait à Liège pour s'acquitter d'une mission d'ambassade pour certains motifs. La trouvant honorée de reliques précieuses de saint Jacques, et ayant soigneusement lu une lettre faisant état d'une fraternité initiée avec les chanoines de Compostelle, il s'efforça dévotement de renouveler et de faire croître cette fraternité. Il donna généreusement à cette église de très précieuses reliques de cet apôtre, qui sont conservées aujourd'hui encore dans ce monastère, et ajouta à tout cela de larges indulgences accordées par l'autorité du siège apostolique à tous ceux qui s'efforceraient dévotement de visiter ce lieu durant l'octave de cet apôtre de l'année du Seigneur 1114, indiction ⁷¹. »

- 71 « *Tempore istius Olberti (abbatis), Richardus ca*(^{...})

D'abord boudé par les historiens parce que seulement connu par un manuscrit du ^{xvii}e siècle considéré comme une compilation, ce document a connu un regain d'intérêt suite à la découverte par Wolfgang Peters d'une charte confirmant l'événement historique qu'il rapporte⁷². Il est possible que les deux éléments mentionnés dans la notice, à savoir la « fraternité » entre les deux groupes d'ecclésiastiques (dont nous reparlerons à la section 3.2.4) et les reliques du saint sont conservées à l'abbaye Liégeoise, datent du pèlerinage de 1056.

- 72 PETERS, W., « Zur Reise des Kanonikers Richard vo(^{...})

D'autres chroniques médiévales et modernes mentionnent la translation, mais elles sont postérieures à la rédaction de la chronique du moine d'Orval, et présentent donc moins d'intérêt pour notre étude⁷³.

- 73 C'est par exemple le cas de la *Geste de Liège* de(^{...})

Un type de sources plus indirectes doit aussi être signalé : les inventaires de reliques de l'abbaye Saint-Jacques de Liège. Ceux-ci sont analysés en détail par Philippe George⁷⁴. Mentionnons seulement que dans le plus ancien inventaire conservé (qui date de la fin du ^xe ou du début du ^{xii}e siècle) figurent les reliques de saint Jacques et de saint Pancrace, mais pas de saint Bartholomée ni de saint Sébastien⁷⁵.

- 74 GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 17-21.(^{...})
- 75 IDEM, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 20-21.(^{...})

Notons enfin que Philippe George a fait le rapprochement entre un objet retrouvé dans le trésor de Saint-Jacques et le voyage de 1056⁷⁶. Il s'agit d'une minuscule boîte en argent, gravée de formules de bénédiction en arabe dont la datation semble correspondre à celle du périple à Compostelle. Selon la thèse de cet auteur, qui nous semble vraisemblable, le petit réceptacle est un reliquaire, ayant peut-être servi à ramener au moins une partie des reliques reçues en Galice.

- 76 *Ibid*.

3. Analyse

Le récit est un témoignage précieux des débuts du pèlerinage à Compostelle, nous apportant des renseignements d'ordres divers à propos de celui-ci. Trois axes d'analyse se dégagent. Il s'agit d'abord d'aborder la façon dont le texte traite saint Jacques, son culte et ses reliques. Nous dégageons ensuite les aspects politique, économique et culturel des informations que le récit nous prodigue et qui sont à compter parmi les bases de son intérêt historique⁷⁷. Enfin, nous nous attelons à quelques détails matériels que celui-ci nous livre.

- 77 RICHARD, *Les relations de voyages et de pèlerinag*(^{...})

3.1. Saint Jacques à Liège et à Compostelle au ^xe siècle

3.1.1. Le culte de saint Jacques dans la région liégeoise

Plusieurs saints du nom de Jacques sont vénéérés au Moyen Âge. Parmi eux, les deux principaux sont Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de Jean l'Évangéliste, et Jacques le Mineur, fils d'Alphée et cousin (ou frère) de Jésus Christ. C'est au premier qu'on prête d'avoir évangélisé la Péninsule Ibérique, et dont le corps est réputé reposer en Galice.

Le récit offre une explication précieuse des circonstances dans lesquelles le culte de celui-ci est arrivé à Liège⁷⁸. C'est par cet exposé que le rédacteur fait débiter son texte, donnant ainsi les raisons qui ont poussé le groupe à partir en pèlerinage à Compostelle. Ce saint ne semble pas être vénéré dans la région avant le milieu du ^xe siècle. L'église Saint-Jacques est vouée, lors de sa fondation en 1019, à Jacques le Mineur, attribution qui est répétée ensuite dans une confirmation en 1030⁷⁹. Lorsque Lambert le Petit rédige sa chronique de l'institution dans le dernier quart du ^{xii}e siècle, il donne plusieurs fois cette précision⁸⁰.

- 78 Le texte utilise l'expression « *ex eodem apostol*(^{...})
- 79 GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique*(^{...})
- 80 « 996. [...] *consilium dedit construende ecclesi*(^{...})

D'après le texte, l'intérêt pour Jacques le Majeur vient des ecclésiastiques des alentours d'Arras qui, suivant Jean de Osie, s'installent à Liège suite au conflit opposant celui-ci au comte de Flandre. On sait par ailleurs que le culte de Jacques le Majeur est connu dans leur région d'origine dès le ^{ix}e siècle au moins⁸¹. Ce ne serait donc qu'après l'arrivée des clercs arrageois que l'abbaye mosane commence à s'intéresser à Jacques le Majeur. Selon le récit, le choix de Compostelle comme destination est d'ailleurs imputable aux suivants de Jean de Osie, et pas aux ecclésiastiques liégeois, qui ne rejoignent le groupe de voyageurs qu'une fois la décision prise⁸².

- 81 GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique*(^{...})
- 82 l. 25-29. Comme l'a remarqué André Georges, l'in(^{...})

Il semble que la translation des reliques de Jacques le Majeur place *de facto* l'abbaye sous la protection du saint. Plusieurs institutions pieuses vouées à cet apôtre sont fondées par la suite dans la ville de Liège, dont un hospice quelques années après le voyage (en tout cas avant 1078⁸³), ainsi qu'une chapelle en 1169 dans l'abbaye Saint-Laurent, destinée à accueillir des reliques du saint⁸⁴.

- 83 *Ibid.*, p. 104.
- 84 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes*..., *op. cit.*,(^{...})

3.1.2. La confusion entre les deux saints homonymes

La distinction entre les deux martyrs du nom de Jacques n'est pas toujours bien établie durant le Moyen Âge. Certains, dont sans doute l'abbaye Saint-Jacques, semblent même jouer sur le malentendu.

La confusion est ancienne, et présente même en Espagne, où les fêtes des deux saints ne sont nettement distinguées qu'à partir du ^xe siècle (et encore, elles ne sont alors espacées que de deux jours⁸⁵). Lorsque l'Église prend en main le culte de l'apôtre, elle tente de clarifier la situation. Ainsi, dans le *Veneranda dies* déjà cité, l'auteur (prétendument le pape Calixte II lui-même) va jusqu'à accuser d'hérésie ceux qui

confondent les deux saints⁸⁶.

- 85 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*(...)
- 86 « [...] il faut raconter et corriger ce que bien(...)

Ajoutons que les termes « Majeur » et « Mineur » apparaissent pour la première fois dans un passage de l'*Historia compostelana*, interpolé après 1120⁸⁷.

- 87 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*,(...)

Le récit du voyage ne précise jamais de quel Jacques il s'agit, hormis dans la phrase introductive, qui est un ajout de Gilles d'Orval⁸⁸. De même, la cédule ne donne aucune d'information à ce sujet. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, il est bien établi que l'abbaye est vouée à Jacques le Mineur à sa fondation. C'est pourtant une autre histoire que les pèlerins présentent au roi Garcia, lorsqu'ils formulent leur demande⁸⁹, argument qui touche le cœur du monarque, puisqu'il le répète lorsqu'il accède à celle-ci⁹⁰.

- 88 « *Qualiter vero brachium beati Iacobi apostoli*.(...)
- 89 l. 143.
- 90 l. 215.

Le mensonge est-il intentionnel ? En d'autres termes, les voyageurs liégeois ont-ils conscience que l'apôtre dont ils souhaitent recevoir les reliques est différent du saint auquel est voué leur abbaye ? S'il est difficile de répondre à cette question de manière définitive, nous pouvons penser que c'est le cas, puisque l'arrivée des ecclésiastiques arrageois (et donc du culte d'un autre saint Jacques) provoque un petit bouleversement. Signalons aussi que, dans les annales déjà citées, Lambert le Petit signale qu'en 1095, l'abbé Étienne le Grand compose un hymne en l'honneur de saint Jacques, et qu'il précise bien qu'il s'agit de Jacques le Majeur⁹¹. Jacques Stiennon y voit une preuve que la « confusion volontaire entre les deux apôtres s'est donc opérée ou accentuée sous le gouvernement de cet abbé⁹² ». De même, l'insistance du rédacteur sur la prétendue consécration originale de l'abbaye à Jacques le Majeur doit peut-être être comprise comme une tentative de conviction des lecteurs du récit, sans doute au moins en partie liégeois, avec l'intention de faire du frère de l'Évangéliste le nouveau saint officiel de Saint-Jacques.

- 91 « 1095. [...] *succedit Stephanus vir magne scien*(...)
- 92 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*,(...)

Mentionnons encore qu'une liste des reliques de l'institution, datée par Philippe George des environs de 1100, marque clairement la différence entre les deux saints⁹³. C'est aussi le cas de la liste des reliques conservées dans la chapelle déjà évoquée qui est dédiée à saint Jacques dans l'église Saint-Laurent⁹⁴.

- 93 « *De corpore s[ancti] Iacobi ap[osto]li fr[at]ri*(...)
- 94 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*,(...)

3.1.3. Le corps de saint Jacques à Compostelle

L'ouverture des reliquaires est un passage du récit qui ne manque pas de surprendre, parce qu'il montre le peu de cas que semblent faire les Compostellans des reliques elles-mêmes. Il est en effet étrange que les officiels et les serviteurs du sanctuaire de Saint-Jacques ne soient pas au courant que les reliquaires qui y sont conservés ne contiennent pas le corps du saint ! Le texte raconte qu'à l'ouverture des reliquaires (le mot est même accompagné d'une locution indéfinie⁹⁵), rien n'est découvert qui appartienne à saint Jacques. Devant la déception des pèlerins, le roi envoie chercher un coffre entreposé dans sa chapelle qui, lui, contient les reliques désirées. Si l'on considère qu'il ne s'agit pas là d'un procédé purement littéraire (destiné à introduire du suspense dans le récit, les voyageurs touchant enfin à leur but), la méconnaissance de l'endroit où est entreposé le corps du saint a de quoi surprendre !

- 95 « *une atque alie* » (l. 188).

Ce manque d'intérêt montre que le phénomène du pèlerinage en Galice n'apparaît pas tout d'un coup, mais se construit progressivement, par étapes. Si on en croit notre récit, au XI^e siècle, le corps du saint n'apparaît pas encore « concrètement indispensable⁹⁶ ». C'est aussi le cas d'autres destinations de dévotion : par exemple, le pèlerinage à Jérusalem se déroule autour d'un tombeau que tous savent vide⁹⁷. D'un autre côté, les Liégeois effectuent le voyage pour ramener des reliques, ce qui montre qu'ils sont convaincus que Compostelle détient le corps du saint. Le récit le rappelle plusieurs fois en affirmant explicitement que les os de saint Jacques reposent au sanctuaire⁹⁸. Les premiers textes émanant de la Galice, postérieurs au récit liégeois, donnent à voir que celui-ci repose bien au « siège apostolique ». L'*Historia compostelana*, ainsi que la *Chronique de Pseudo-Turpin*, prétendent que le corps y est bien conservé, à l'exception de la tête, détenue par le clergé de Jérusalem⁹⁹. La tradition rapporte que l'évêque de Compostelle récupère (par des moyens interlopes) celle-ci pour compléter les reliques de saint Jacques au début du XII^e siècle¹⁰⁰. Du côté des textes « officiels », le *Guide du pèlerin* prétend que « le corps de l'apôtre est là [dans la basilique de Compostelle], tout entier¹⁰¹ ».

- 96 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*,(...)
- 97 LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*(...)
- 98 l. 47 et l. 126. Il faut tout de même souligner(...)
- 99 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*,(...)
- 100 *Ibid.*, p. 99.
- 101 GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*,(...)

3.1.4. Le corps de saint Jacques à Liège

Si les nombreux détails donnés par le rédacteur du récit, ainsi que l'existence de la cédule d'Albert (dont l'authenticité n'est pas mise en doute), semblent montrer qu'un groupe de Liégeois effectue bien un voyage en Galice vers 1056¹⁰², une question se pose naturellement quant aux « reliques » qu'il en rapporte. Les pèlerins ne reviennent pas les mains vides, comme l'atteste la cédule, mais alors, en quoi consiste le fruit de leur expédition¹⁰³ ?

- 102 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*(...)
- 103 Philippe Georges s'est intéressé à cette questio(...)

Il faut tout d'abord remarquer que le seul passage du récit qui précise que les reliques sont constituées d'un bras est la phrase introductive ajoutée au texte par Gilles d'Orval. La raison pour laquelle celui-ci insère cette précision demeure obscure. Notons que le mot « *brachium* » ne désigne pas forcément un bras entier (contrairement à ce qu'écrit par exemple Théodose Bouille, historien liégeois du début du XVIII^e siècle¹⁰⁴), mais peut être vu comme une métonymie, l'auteur utilisant le tout pour signifier la partie. Cet usage est d'ailleurs attesté pour le terme « *corpus* » (corps) dans des contextes similaires¹⁰⁵.

- 104 « Robert Religieux du Monastère de Saint-Jacques(...)
- 105 GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 11, no(...)

Le reste du texte ne précise quant à lui pas de quelle partie du corps il s'agit. Il est de plus difficile de savoir d'après les indices que nous avons à notre disposition de quelle taille sont les reliques. Les termes latins « *pignora* » et « *reliquie* » semblent être indifféremment utilisés au cours du récit. Lors de l'invention des reliques elles-mêmes, les expressions « un morceau [*particula*] du corps du saint apôtre Bartholomée¹⁰⁶ » et « un morceau non négligeable [*ineximia portio*] du corps de saint Jacques¹⁰⁷ » sont employées. Notons aussi que la cédule le qualifie de « morceaux [*particulae*] de corps », et mentionnons qu'elles tiennent dans un petit sac¹⁰⁸ qui semble cependant suffisamment grand pour que deux drapeaux soient taillés à partir du tissu qui le constitue (à moins qu'on ne lui adjoigne d'autres pièces d'étoffe pour ce faire¹⁰⁹).

- 106 « *Particulam veroquandam de corpore beati Bartho*(...)
- 107 « *quedam de corpore beati Iacobi haut ineximia p*(...)
- 108 Un « *sacculum*» (l. 351).
- 109 l. 363.

3.2. Le pèlerinage et ses conséquences

3.2.1. Motivation religieuse et politique

Détenir des reliques constitue bien sûr un enjeu majeur pour une institution ecclésiastique, nous l'avons déjà souligné. Mais, dans le cadre des débuts du pèlerinage en Galice, cet enjeu est encore plus important. On comprend aisément les intérêts contradictoires qui sont en jeu dans la question du don de reliques : une situation de « monopole » du corps de l'apôtre est évidemment meilleure pour le sanctuaire de Compostelle, tandis qu'un éparpillement des morceaux de celui-ci profite aux nombreux sanctuaires dédiés au saint disséminés partout en Europe.

Déjà en 1025, l'abbaye de Fleury-Sur-Loire proclame que « [...] cette piété divine ne s'opère pas seulement dans le lieu qui doit être révérend en tout dévotion, mais aussi dans tous les lieux consacrés au nom du saint », et que Compostelle n'est pas le seul sanctuaire possédant des reliques où des miracles se produisent¹¹⁰. La réaction du sanctuaire galicien (et de la papauté) à ce genre de points de vue est claire. Le *Guide du pèlerin* lance ainsi une invective sans équivoque à l'encontre de ces lieux :

- 110 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*,(...)

« Qu'ils rougissent de honte, les rivaux d'outremer, qui prétendent posséder quelque chose de saint Jacques ou quelques-unes de ses reliques ! Le corps de l'apôtre est là [dans la basilique de Compostelle], tout entier¹¹¹ ».

- 111 GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*,(...)

Cette réponse semble liée à une réalité de l'époque : Pierre-André Sigal, parmi d'autres, a montré que les petits sanctuaires médiévaux rencontrent un succès retentissant, suggérant que la crainte de Compostelle est effectivement fondée¹¹².

- 112 SIGAL, « L'apogée du pèlerinage médiéval (XI^e - X([...](#))

On retrouve cette opposition dans notre récit. L'un des arguments présentés par le camp des Liégeois est celui du bénéfice que peuvent tirer le sanctuaire galicien¹¹³ et le saint lui-même¹¹⁴ d'un éparpillement du corps de Jacques. Le roi explique aussi de son côté que le don de celui-ci plaît certainement à Dieu¹¹⁵. C'est sans doute également comme cela qu'il faut comprendre la réaction de l'évêque Cresconius, lorsqu'il s'exprime en défaveur de la demande des pèlerins liégeois. Il utilise des mots durs (comme « de manière irréfléchie¹¹⁶ » et « de manière inconsidérée¹¹⁷ ») et leur reproche de ne pas pouvoir produire de supplique scellée de leur évêque. Cet argument, somme toute plutôt futile, en cache sans doute un ou plusieurs autres. Outre des raisons personnelles de ne pas apprécier les Liégeois, il ne souhaite pas que le corps du martyr soit éparpillé¹¹⁸.

- 113 « *gloriosior profecto vestra semper inde erit Ga*([...](#))
- 114 « *Magestatem glorie sue angustis limitibus beatu*([...](#))
- 115 l. 180.
- 116 « *inconsulte* » (l. 170).
- 117 « *sine lege rationis* » (l. 171).
- 118 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*([...](#))

3.2.2. Un outil diplomatique

Les qualités de piété et de générosité du roi Garcia sont bien sûr mises en avant tout au long du récit pour expliquer la réponse positive qu'il réserve à la requête des pèlerins. Mais le rédacteur du texte insiste aussi sur un autre argument, beaucoup plus politique, qui est un atout de premier plan pour les Liégeois. Les circonstances sont en effet particulièrement favorables à ceux-ci : le monarque galicien désire épouser la sœur de l'empereur, et afin que cette entreprise soit couronnée de succès, il est enclin à accéder aux demandes des sujets de celui-ci, dont font partie les voyageurs.

La première personne que les Liégeois rencontrent, le chanoine Richard, leur apprend qu'ils arrivent « à un moment opportun¹¹⁹ ». Il explique ensuite en détail pourquoi leur situation de sujets impériaux leur octroie un tel avantage. Son discours, qui se résume à cet exposé, est long et assez redondant. L'argument est répété par le roi, lorsque celui-ci justifie sa décision de leur remettre les reliques¹²⁰.

- 119 « *in tempore oportune* » (l. 82).
- 120 « *gloriam per eos in domo cesaris adquirimus* » ([...](#))

Par ailleurs, la véritable motivation des Liégeois, l'acquisition de reliques de Jacques le Majeur, est aussi à intégrer à la dimension politique, vu l'enjeu que la possession du corps du saint représente, comme nous l'avons vu précédemment. L'auteur marque la différence avec le but des membres arrageois du groupe, qui semble plus pieux (le voyage est leur initiative), en décrivant Robert amener quelques-uns de ses compagnons à part, lorsqu'il révèle son dessein à Richard¹²¹. À ce titre, il est intéressant d'analyser le vocabulaire choisi par l'auteur dans le récit.

- 121 l. 77.

Commençons par le mot « *peregrinus* ». Il faut avant tout poser un *caveat* : le sens du mot n'est pas parfaitement clair pour le XI^e siècle. En latin classique, il signifie « étranger », mais il est déjà utilisé dans le sens « pèlerin » dans la littérature religieuse du début du Moyen Âge¹²². L'auteur du *Guide du pèlerin* utilise quant à lui ce terme couramment avec cette signification¹²³. Il est cependant difficile d'être certain que c'est le second sens que le rédacteur de notre texte a en tête. Le mot n'est appliqué aux voyageurs qu'à trois reprises, et dans des circonstances particulières. La première fois, c'est la rumeur qui se propage dans le palais royal qui les nomme ainsi¹²⁴. Les deux autres apparitions du terme se retrouvent dans le discours du roi, d'abord indirect¹²⁵, puis direct¹²⁶. En dehors de ces trois passages, les voyageurs sont généralement désignés par un pronom démonstratif ou par le possessif « nos », comme si les voyageurs n'étaient pas considérés comme des pèlerins par le rédacteur.

- 122 NIERMEYER, J., *Mediæ Latinitatis Lexicon Minus. L*([...](#))
- 123 VIEILLARD, *Le Guide du pèlerin...*, *op. cit.*, *pass*([...](#))
- 124 l. 130.
- 125 l. 163.
- 126 l. 197.

De manière bien plus révélatrice, c'est le mot « *negocium* » qui est utilisé pour signifier la mission des Liégeois, le but de leur voyage. Celui-ci qualifie la délégation de moines à deux reprises dans le récit : d'abord lors des préparatifs du voyage, lorsque Robert est désigné pour accompagner le groupe¹²⁷, puis dans le discours par lequel le moine expose la nature de leur mission au chanoine Richard¹²⁸. Or, « *negocium* » appartient clairement au champ sémantique de l'arrangement commercial ou professionnel¹²⁹. On est bien loin de la façon dont les sources présentent le voyage entrepris par le roi de France Louis VII en 1154, prétendument entrepris pour se recueillir sur le tombeau du saint¹³⁰, ou de la motivation de pénitence que d'autres documents mettent en avant¹³¹. L'expédition des Liégeois n'est donc pas vraiment présentée comme un pèlerinage, mais comme une mission diplomatique ou politique visant à accomplir une transaction. On notera que c'est aussi le terme « *negocium* » qui est utilisé pour désigner le projet de mariage du roi avec la sœur de l'empereur¹³². Remarquons que la cédule d'Albert précise au contraire que le voyage en Galice est entrepris « afin de s'y recueillir¹³³ ».

- 127 l. 40.
- 128 l. 78.
- 129 Voir par exemple NIERMEYER, *Mediæ Latinitatis Le*([...](#))
- 130 « *gratia orationis* » (GRABOIS, A., « Louis VII p([...](#))
- 131 LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*([...](#))
- 132 l. 94.
- 133 « *causa orationis* ».

Cette insistance sur des éléments politiques n'est en fait pas étonnante. Si l'imaginaire collectif met en scène des pèlerinages pieux et expiatoires, la réalité médiévale est tout autre : les pèlerinages donnent très souvent lieu à des transactions de nature diplomatique ou politique, même si les sources ne les présentent bien souvent pas de cette façon¹³⁴. Dès le X^e siècle, le sanctuaire de Saint-Jacques est une carte diplomatique que n'hésitent pas à jouer les rois de Galice puis de Castille¹³⁵. Les intérêts sont bien sûr bilatéraux : les Galiciens font de Saint-Jacques un outil politique, mais beaucoup de pèlerins voyagent aussi pour cette raison-là (nos voyageurs en sont un excellent exemple, comme nous l'avons vu à la section précédente). Jusqu'au XII^e siècle, Compostelle n'attire d'ailleurs quasiment pas de gens du commun, et les voyageurs qui s'y rendent appartiennent à « d'étroits cercles s'intéressant à la politique internationale, indissociable de la politique religieuse¹³⁶ ».

- 134 Le pèlerinage de Louis VII déjà mentionné est ai([...](#))
- 135 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*([...](#))
- 136 *Ibid.*, p. 20.

3.2.3. Échanges économiques

La relation du miracle qui clôt le récit met en scène un marchand du nom de Marianus. Celui-ci, une fois revenu en Lotharingie, demande qu'on lui restitue le morceau d'étoffe qu'il a prêté au groupe pour y transporter les reliques. Il ne s'agit pas de n'importe quel tissu, mais d'un *pallium*, dont le texte souligne la valeur¹³⁷. Il semble dès lors raisonnable de penser que Marianus accompagne les Liégeois sur le chemin du retour, puisqu'il est présent à la remise des reliques et au retour en région mosane. André Joris en a conclu l'existence au XI^e siècle de relations commerciales de produits de luxe (comme les *pallia*, peut-être produits dans l'espace arabe) entre la Péninsule Ibérique et la Lotharingie, dans le contexte de la renaissance commerciale de la fin du haut Moyen Âge¹³⁸. Cet auteur écrit aussi que c'est le marchand qui guide les pèlerins depuis (et peut-être vers) la Galice¹³⁹. On ne peut que regretter le silence du récit quant au trajet emprunté, qui aurait pu nous éclairer sur les itinéraires commerciaux entre ces deux parties de l'Europe Occidentale. Remarquons que la présence d'un marchand dans le groupe de voyageurs rend la très courte durée du trajet (dont nous discutons à la section 3.3.1) encore moins plausible.

- 137 « *nam de pallio erat* » (l. 354).
- 138 JORIS, A., « Espagne et Lotharingie autour de l'a([...](#))
- 139 *Ibid.*, p. 9.

La boîte en argent étudiée par George est peut-être un autre témoin des relations commerciales de cette époque. Les inscriptions en arabe qu'on peut y lire datent du X^e ou du XI^e siècle¹⁴⁰, accréditant ainsi la thèse d'un objet ramené, sinon dans le cadre du pèlerinage de 1056, en tout cas durant cette période. Nous serions donc en présence d'une deuxième trace d'échanges commerciaux significatifs.

- 140 GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 8.([...](#))

D'autres sources attestent de l'existence de marchands-pèlerins ou plus simplement de marchands accompagnant des pèlerins. Elles sont cependant en règle générale plus tardives, et ne deviennent communes que vers le début du XIV^e siècle¹⁴¹. Il est évident que l'absence de traces des gens du commun – et donc des marchands – dans les documents les plus anciens ne prouve pas qu'ils ne voyagent pas vers Compostelle, mais seulement que leurs voyages sont moins couverts par les textes¹⁴².

- 141 PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*([...](#))
- 142 Le problème est évoqué dans *ibid.*, p. 290.([...](#))

3.2.4. Échanges culturels

Ces traces de relations commerciales de produits d'origine arabe montrent aussi que les clients des marchands (et donc ceux qui ont accès à un certain luxe) ont un intérêt pour ce type de marchandises. Force est de constater qu'une circulation culturelle existe alors entre ces deux régions qui sont assez éloignées l'une de l'autre, dans un contexte où les voyages sont particulièrement difficiles et dangereux. Les historiens connaissent par ailleurs d'autres types de biens (et de savoirs, s'agissant notamment d'instruments d'observation et de mesure) qui font l'objet d'échanges entre ces deux contrées¹⁴³.

- 143 JORIS, « Espagne et Lotharingie... », *op. cit.*, p([...](#))

Un élément du texte suggère que les activités intellectuelles des Lotharingiens sont connues dans la Péninsule Ibérique. C'est l'archidiacre de l'évêque de Barcelone qui souligne celles-ci¹⁴⁴. Si la réaction de Raymond est bien telle que le rapporte le récit, nous avons donc une trace supplémentaire de cette connexion culturelle. Il faut néanmoins nous méfier particulièrement de ce passage du récit, parce qu'il met l'accent

sur les qualités de la Lotharingie et de Liège, et qu'à ce titre il a peut-être été inséré dans le texte à des fins de glorification. On sait par ailleurs que la ville mosane est alors « un centre intellectuel des plus brillants et largement ouvert sur l'extérieur^{[145](#)} ».

- 144 « *religione et studiis litterarum [...] decorata*^{[\(...\)](#)}
- 145 GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique*.^{[\(...\)](#)}

Une source supplémentaire fait état de relations « amicales » suivies entre les deux groupes d'ecclésiastiques liégeois et compostellans. Il s'agit de la notice racontant le voyage de 1114 à Liège du chanoine compostellan, présentée à la section 2. Il y est rapporté que le but du voyage de Richard (qui est bien sûr une personne différente du chanoine rencontré par les pèlerins) est le renouvellement et le développement d'une « fraternité » entre les deux congrégations. Peters rapproche cet accord d'une fraternité de prière conclue entre Saint-Jacques de Liège et Saint-Paul de Liège, qui consiste en majeure partie en des prières pour les morts de chacune des deux institutions^{[146](#)}. Il montre aussi que le chanoine quitte la cité mosane pour se rendre à l'église Saint-Jacques de Mayence, institution avec laquelle Saint-Jacques de Liège poursuit des relations d'un genre à peu près équivalent^{[147](#)}. La fraternité entre Liège et Compostelle est-elle initiée à l'occasion du pèlerinage de 1056 ? Il n'est pas possible d'en être sûr. Si ce n'est pas le cas, c'est que les relations entre les deux congrégations sont plus fournies que le simple voyage dont il est question dans notre récit.

- 146 PETERS, « Zur Reise des Kanonikers Richard... », ^{[\(...\)](#)}
- 147 *Ibid.*, p. 118.

3.3. Aspects matériels

3.3.1. Trajet

Il est un élément à propos duquel le récit est presque silencieux : le trajet. L'auteur ne consacre en effet qu'une seule phrase au trajet aller, et aucune au trajet retour, malgré le fait que la majeure partie du périple soit évidemment constituée du déplacement lui-même. De plus, le passage en question pose des problèmes philologiques et est de ce fait difficile à interpréter :

« Après avoir traversé une longue étendue de terres et atteint le point culminant de différentes régions, ils trouvèrent refuge en des lieux incultes divers, que le commun appelle *tesqua*^{[148](#)}. »

- 148 « *Iamque illi, longo terrarum tractu diversarumq*^{[\(...\)](#)}

Jacques Stiennon voit dans ce « point culminant » une référence aux Pyrénées, que les voyageurs doivent bien sûr traverser pour se rendre en Galice par voie de terre. Le mot « *tesqua* », connu du latin classique (avec le sens de « lieux déserts, désagréables ») mais très peu utilisé par les auteurs médiévaux, désignerait alors les landes de la région de Bordeaux^{[149](#)}. Cette identification n'est pas innocente : le *Guide du pèlerin* présente la traversée de ces contrées comme la partie la plus pénible du trajet du pèlerin empruntant la voie toulousaine^{[150](#)}. Hélas, même en acceptant cette interprétation, nous n'avons donc qu'une seule étape de l'itinéraire suivi par les Liégeois, l'arrêt à Huy sur le chemin du retour étant en effet quasiment automatique, quel que soit le chemin emprunté.

- 149 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}
- 150 GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*^{[\(...\)](#)}

Le laconisme extrême dont fait preuve l'auteur à ce propos, alors que d'autres y consacrent de très longs développements (par exemple dans le *Guide*, dont une portion significative est dédiée à la présentation des différentes routes que les pèlerins peuvent emprunter et des éléments géographiques et humains que ceux-ci peuvent rencontrer), est sans doute explicable par la destination du récit liégeois. Le but du rédacteur n'est aucunement de faciliter le voyage de pèlerins ultérieurs.

Quel moyen de transport est utilisé par les voyageurs ? Le texte ne donne pas explicitement ce détail. Dans le passage relatant le miracle des tempêtes sur le Publémont, les pieds des saints sont évoqués, foulant la colline^{[151](#)}. Peut-être faut-il voir dans cette expression une figure de style qui signifie que les porteurs des reliques sont effectivement des piétons ? L'hypothèse est séduisante, mais ne permet pas de conclure définitivement. On peut sans doute écarter le bateau pour le voyage aller, grâce à l'extrait donné ci-dessus faisant mention des « *tesqua* ». Il est possible que tous les membres du groupe chevauchent sur le chemin vers Compostelle (comme c'est le cas de certains pèlerins^{[152](#)}), mais il faut noter que le cheval reste un produit de luxe au XI^e siècle, et qu'à ce titre il est donc assez rare^{[153](#)}. Il est selon nous plus raisonnable de considérer que les pèlerins cheminent à pied ou en utilisant des animaux de bât. La question de la vitesse de déplacement se pose donc naturellement.

- 151 « *descendentes illi beati sanctorum pedes* » (l.^{[151](#)})
- 152 LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}
- 153 HYLAND, A., *The horse in the Middle Ages*, Washing^{[\(...\)](#)}

Plusieurs repères chronologiques sont donnés dans le récit, nous permettant de comprendre comment s'articulent les étapes du voyage. La rencontre avec l'évêque de Barcelone se déroule la nuit des Rameaux^{[154](#)}, c'est à dire le 31 mars de l'année 1056^{[155](#)}. L'entrée dans Compostelle a lieu le mercredi saint^{[156](#)}, le 3 avril. Le roi Garcia reçoit les Liégeois le jour de Pâques^{[157](#)}, le 7 avril. Le retour à Liège se déroule le jour de la saint Servais^{[158](#)}, le 13 mai. Comme le calcule Jacques Stiennon, si on considère que les voyageurs quittent Compostelle le lendemain de la remise des reliques, le trajet de retour dure 36 jours^{[159](#)}.

- 154 « *Nocte enim sancta que dicitur In palmis Barcin*^{[\(...\)](#)}
- 155 En utilisant le calendrier julien. Le calendrier^{[\(...\)](#)}
- 156 « *4. feria maioris ebdomade* » (l. 124). Voir LAT^{[\(...\)](#)}
- 157 « *die sancta resurrectionis* » (l. 155).^{[\(...\)](#)}
- 158 « *Dies autem illa beati Servatii* » (l. 291).^{[\(...\)](#)}
- 159 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}

Le recours à un logiciel de cartographie permet de calculer la longueur d'un itinéraire utilisant les routes d'aujourd'hui, qui est d'approximativement 2.000 kilomètres. Puisque le trajet médiéval est certainement moins direct que celui-ci, nous obtenons une vitesse moyenne de 55 kilomètres par jour, ce qui semble plutôt invraisemblable au vu des moyens de transports plausiblement utilisés par les voyageurs^{[160](#)}. Faut-il dès lors en conclure, avec Stiennon, que « nos pèlerins ont dû aller vite^{[161](#)} » ? Il nous semble plus vraisemblable que les dates avancées par le rédacteur sont fantaisistes, ou en tout cas adaptées. Nous pouvons formuler ici une hypothèse pour expliquer ce phénomène. Il est probable que la date de retour soit correcte, parce qu'elle doit sans doute correspondre au souvenir des individus qui ont vécu personnellement les réjouissances qui l'ont accompagné. La date du départ du siège apostolique est par contre sujette à caution. Il est possible que l'auteur ait ajusté celle-ci afin de montrer que le groupe, et donc notamment le moine Robert qui est décrit comme un modèle monastique, fête Pâques à Compostelle même. On comprend aisément que le prestige du futur abbé est ainsi plus grand que s'il célèbre la résurrection du Christ dans un village inconnu, dans une abbaye insignifiante, ou, pire encore, sur la route. Soulignons qu'il ne s'agit évidemment ici que d'une hypothèse.

- 160 D'après Marc Bloch, la vitesse moyenne d'un pié^{[\(...\)](#)}
- 161 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}

Notons enfin que la date à laquelle le groupe se met en route semble aussi suspecte. Si le voyage aller dure autant que le voyage retour, les pèlerins partent de Liège vers le 25 février, c'est à dire dans la seconde moitié de l'hiver^{[162](#)}. Ce choix est plutôt étonnant, le trajet étant sans doute plus difficile pendant la mauvaise saison (même si le *Guide* souligne quelques inconvénients d'un pèlerinage en été^{[163](#)}). Les voyages de reliques, relativement nombreux au XI^e siècle, se déroulent presque toujours à la fin du printemps ou en été^{[164](#)}.

- 162 C'est aussi la saison choisie par Godescalc pour^{[\(...\)](#)}
- 163 Par exemple les « guêpes et taons » qu'on rencon^{[\(...\)](#)}
- 164 SIGAL, P.-A., « Les voyages de reliques aux onziè^{[\(...\)](#)}

3.3.2. La réalité du sanctuaire

Le récit constitue aussi un témoignage sur la réalité physique du sanctuaire compostellan au milieu du XI^e siècle. Il est malheureusement presque silencieux à ce propos, et ne nous apprend pas grand-chose. Notons d'abord que le texte qualifie Compostelle de bourg^{[165](#)}, mais il est difficile de saisir la taille de l'agglomération que l'auteur décrit en utilisant ce mot. Le sanctuaire lui-même est appelé « saint sanctuaire^{[166](#)} », et il est question d'une « *aula regia*^{[167](#)} », que Stiennon propose de ne pas traduire par « palais royal », mais bien par « entourage royal^{[168](#)} ».

- 165 « *vicus* » (l. 125).
- 166 « *sacratum [...] sacrarium* » (l. 126).^{[\(...\)](#)}
- 167 l. 129.
- 168 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}

Un élément architectural intéressant est mentionné dans le récit : l'église du sanctuaire, dans laquelle le roi célèbre la fête de Pâques, délibère avec ses conseillers, reçoit les voyageurs et finalement fait ouvrir les reliquaires^{[169](#)}. Pour Stiennon, il s'agit de la basilique construite par Alphonse III le Grand (roi des Asturies de 866 à 910) en 899^{[170](#)}. Comme le souligne Georges, cette identification est cependant erronée, puisque cet édifice est détruit par l'homme de guerre omeyyade Al Mansûr lors d'un raid sur Compostelle en 997^{[171](#)}. Le bâtiment qui est reconstruit vers l'an 1000 est remplacé à partir de 1078 par la grande et magnifique église Saint-Jacques (cathédrale après 1095^{[172](#)}), qui est décrite avec beaucoup de détails dans le *Guide du pèlerin*^{[173](#)}.

- 169 l. 159.
- 170 STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*^{[\(...\)](#)}
- 171 GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique*.^{[\(...\)](#)}
- 172 GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique*.^{[\(...\)](#)}
- 173 GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*^{[\(...\)](#)}

Il faut aussi mentionner la chapelle royale^{[174](#)}, que le roi considère comme le « lieu de dépôt^{[175](#)} » du sanctuaire, dans lequel un certain nombre de reliques sont conservées. À quoi correspond ce bâtiment ? Est-ce l'annexe d'un palais royal ? Le texte ne permet pas de le dire.

- 174 « *capella nostra* » (l. 195).

- 175 «*repositorium* » (l. 196).

Conclusion

Le récit du pèlerinage des Liégeois n'est certainement pas un guide de voyage. Il est presque silencieux à propos des détails matériels du périple, même si les rares détails qu'il livre constituent des informations précieuses. L'intérêt du texte est ailleurs.

Celui-ci est en effet un témoignage de l'évolution du pèlerinage galicien. Très précoce lorsqu'on le compare aux autres sources liées à ce phénomène (et donc vierge de l'influence des textes qui construisent la «*légende de Compostelle* »), il permet de se rendre compte que celui-ci n'apparaît pas de manière soudaine, et que les caractéristiques que nous lui connaissons n'émergent que graduellement. La présence physique du corps de l'apôtre en est un exemple frappant. Il a aussi l'avantage de nous montrer du voyage une facette qui est souvent passée sous silence par les autres sources, sa dimension politique et diplomatique. Le but de Robert est clairement signifié, il s'agit de ramener des reliques de saint Jacques au monastère, bien plus que de se recueillir sur le tombeau de l'apôtre. Le voyage témoigne encore de différents types de relations entre la Péninsule Ibérique et le bassin mosan. Les sources procurant des informations à propos d'échanges à cette période sont très rares, et le texte est précieux à ce titre.

La nature du document est cependant particulière, et nous incite à la prudence. Contrairement à un guide, qui livre des détails réalistes à son lecteur dans le but de faciliter son périple, le récit est rédigé pour mettre en avant certains de ses intervenants. L'objectivité du rédacteur est évidemment à nuancer, plus encore sans doute que pour les autres types de sources du pèlerinage.

Malgré ces limitations, il nous semble que le récit constitue une source précieuse que l'historien du pèlerinage compostellan ne peut certainement pas négliger.

Notes

- ^[1] Voir par exemple PIETRI, C. et PIETRI, L., « *Le pèlerinage en Occident à la fin de l'Antiquité* », in *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens, des origines à nos jours*, sous la dir. de BRANTHOMME, H. et CHÉLINI, J., Paris, Hachette, 1982, p. 79-118 et SIGAL, P.-A., « *L'apogée du pèlerinage médiéval (XI^e - XII^e - XIII^e siècle)* », in *Les chemins de Dieu. Histoire des pèlerinages chrétiens, des origines à nos jours*, sous la dir. de BRANTHOMME, H. et CHÉLINI, J., Paris, Hachette, 1982, p. 153-186. On verra aussi par exemple, pour Jérusalem, LALANNE, L., « *Des pèlerinages en Terre Sainte avant les croisades* », in *Bibliothèque de l'École des chartes*, 2, 1845, p. 1-32, et en particulier la liste des pèlerinages p. 23.
- ^[2] GEORGES, A., *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique et dans le Nord de la France. Suivi d'une étude sur l'iconographie de saint Jacques en Belgique*, Académie Royale de Belgique. Classe des beaux-arts, 1971 (Mémoires in-4°, 2^e série), p. 101, note 6.
- ^[3] La source précise même qu'il a l'habitude de le faire chaque année : « *consuetudinem fecerat, quotannis sanctum adire Petrum* » (HELLER, J., « *Aegidii Aureaevalensis gesta episcoporum Leodiensium* », in *Monumenta Germaniae Historica*, sous la dir. de PERTZ, G., Stuttgart, Monumenta Germaniae Historica, 1880 (Scriptores, 25), p. 14-129, p. 87, n° 9).
- ^[4] Ce témoignage est évidemment à remettre dans son contexte. Voir PÉRICARD-MÉA, D., *Compostelle et cultes de saint Jacques au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2000 (Le Noeud gordien), p. 21.
- ^[5] LAURANSON-ROSAZ, C., « *Gotiscalc, évêque du Puy (928-962)* », in *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse. Tome V. Vie de l'Église : acteurs, institutions, rituels*, Paris, Picard, 2004, p. 653-667.
- ^[6] PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 241-242.
- ^[7] *Ibid.*
- ^[8] STIENNON, J., « *Le voyage des Liégeois à Saint-Jacques de Compostelle* », in *Mélanges Félix Rousseau : études sur l'histoire du pays mosan au Moyen Âge*, Bruxelles, Renaissance du livre, 1958, p. 580.
- ^[9] PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 243.
- ^[10] *Ibid.*, p. 233-234.
- ^[11] *Ibid.*, p. 235-236.
- ^[12] Ce titre erroné lui est attribué par Jeanne Vieillard, qui le traduit en 1938 : VIEILLARD, J., *Le Guide du pèlerin de Saint-Jacques-de-Compostelle*, Paris, Protat, 1938. Voir à ce sujet GICQUEL, B., *La Légende de Compostelle. Le Livre de Jacques*, Paris, Tallandier, 2003, p. 178. Nous utiliserons tout de même ce titre par facilité.
- ^[13] DAVID, P., *Études sur le Livre de saint Jacques attribué au pape Calixte II*, Lisbonne, Coimbra editora, 1947, t. 2, p. 31.
- ^[14] Citons par exemple les interminables listes avec lesquelles l'auteur tente de convaincre son auditeur/lecteur que des hommes de tous bords se rendent au tombeau de l'apôtre, quelles que soient leur région d'origine (Francs, Normands, Écossais, ... 73 peuples sont énumérés), leur origine sociale (pauvres, riches, brigands, nobles, ...) etc. (GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 356-357).
- ^[15] Le catalogue en donne la description suivante : « *286. Volume in-4to sur velin, d'un pouce d'épaisseur, contenant 1°. en 148 feuil. Pharetra, sive Scintillarium Sti Bonaventurae – 2. Apologus beati Bernardi de Anima Amante. 3. Un Sermon sur l'arrivée des Reliques de St Jacques le Majeur, de St Barthelemy, de St Sébastien, & de St Pancrace, qui furent apportées à St Jacques de Liege. » (Catalogue des livres de la bibliothèque de la célèbre ex-abbaye de Saint-Jacques à Liege, dont la vente se fera, [s. l.], [s. n.], 1788, p. 103). À propos de cette description, voir STIENNON, J., *Étude sur le chartrier et le domaine de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège (1015-1209)*, Paris, Les Belles Lettres, 1951 (Bibliothèque de la faculté de philosophie et l'etres de l'université de Liège), p. 182.*
- ^[16] À propos de Gilles d'Orval, voir BROUETTE, E., « *Gilles d'Orval* », in *Dictionnaire des auteurs cisterciens*, sous la dir. de BROUETTE, E., DIMIER, A. et MANNING, E., Rochefort, Abbaye Notre-Dame de Saint-Rémy, 1975 (La documentation cistercienne, 16), p. 295-297 ; DIMIER, A., « *Gilles d'Orval ou de Liège* », in *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, Paris, Letouzey et Ané, 1984, p. 1371-1372 ; DE GRIECK, P.-J., « *Giles of Orval* », in *The encyclopedia of the medieval chronicle*, sous la dir. de DUNPHY, R., Leiden et Boston, Brill, 2010, p. 707-708.
- ^[17] « *[...] sicut in quodam libro prefate ecclesie legimus, ad honorem Dei et tocius patrie huic operi dignum duximum annectendum* » (l. 7). Les numéros de lignes renseignés tout au long de l'étude correspondent à la numérotation du texte latin donné en annexe.
- ^[18] Une communication orale a été présentée à ce sujet dans le cadre du colloque *Aurea Vallis. Archives et manuscrits des origines à la fin de l'Ancien Régime (Abbaye d'Orval, 12 septembre 2015)* : HERMAND, X., NIEUS, J.-F. et RUFFINI-RONZANI, N., « *Gilles d'Orval et ses Gesta episcoporum Leodiensium* ». Un article est en préparation sur base de cette communication.
- ^[19] Sylvain Balau décrit en détail les circonstances de rédaction et de copie des *Gesta* par Gilles d'Orval et une équipe de copistes (BALAU, S., *Les sources de l'histoire du pays de Liège au Moyen Âge. Étude critique*, Bruxelles, Henri Lamertin, 1903, p. 451-461).
- ^[20] Luxembourg, Bibliothèque du grand séminaire, ms. 264. Le manuscrit est décrit en détail dans NAMUR, A., « *Le manuscrit original des Gesta pontificum Tungrensium, Traiectensium et Leodiensium de Gilles d'Orval* », in *Bulletin du bibliophile belge*, 16, 1860, p. 139-153 et GOFFINET, H., « *Le manuscrit dit de Gilles d'Orval* », in *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, 8, 1874, p. 229-242.
- ^[21] CHAPEAVILLE, J., *Qui gesta pontificum Tungrensium, Traeiectensium, et Leodiensium scripserunt, auctores praecipui, ad seriem rerum et temporum collocati, ac in tomos distincti*, Liège, Christian Onuvrex, 1613. Il s'agit bien d'une édition des *Gesta* dans leur entièreté ; nous ne comprenons dès lors pas pourquoi Philippe George écrit : « *Était-ce le manuscrit, aujourd'hui disparu, qu'édita Chapeville en 1613 ?* » (GEORGE, P., « *Un reliquaire, "souvenir" du pèlerinage des Liégeois à Compostelle en 1056 ? Provenant du trésor de Saint-Jacques à Liège* », in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, 57, 1988, p. 6).
- ^[22] HELLER, « *Aegidii Aureaevalensis...* », *op. cit.*, p. 82-86.
- ^[23] Il s'agit de Gilles Lambrecht, 43^e abbé de Saint-Jacques, en charge entre 1611 et 1646 (*Catalogue descriptif du musée provincial de Liège fondé par l'institut archéologique liégeois*, Liège, Grandmont-Donders, 1864, p. 44, n° 64).
- ^[24] « *Cum hac scripsissem, recepi a Reverendo Domino Abbate sancti Iacobi Aegidio Lambrecht pervetustum codicem, quo historia reliquiarum e Galetia allatarum plurimum confirmatur* » (CHAPEAVILLE, *Qui gesta...*, *op. cit.*, p. 25).
- ^[25] STIENNON, *Étude sur le chartrier...*, *op. cit.*, p. 181.
- ^[26] GEORGE, « *Un reliquaire...* », *op. cit.*, p. 12.
- ^[27] STIENNON, « *Le voyage des Liégeois...* », *op. cit.*, p. 558-559.
- ^[28] Contrairement à ce que rapporte le texte : « *dominum Henricum secundum huius nominis imperatorem* » (l. 13), comme l'a déjà remarqué Heller (HELLER, « *Aegidii Aureaevalensis...* », *op. cit.*, p. 82, note 3).
- ^[29] STIENNON, « *Le voyage des Liégeois...* », *op. cit.*, p. 556.
- ^[30] *Ibid.*, p. 557.
- ^[31] *Ibid.*, p. 560.
- ^[32] *Ibid.*, p. 565-567.
- ^[33] *Ibid.*, p. 575.
- ^[34] L'historiographie a parfois fait des identifications fantaisistes, attribuant par exemple la rédaction à l'abbé Albert lui-même (LAUWERS, M., *La mémoire des ancêtres, le souci des morts : morts, rites, et société au*

Moyen Âge : diocèse de Liège, *IX^e-XIII^e siècles*, Paris, Beauchesne, 1997 (Théologie historique), p. 24).

³⁵ BALAU, *Les sources...*, *op. cit.*, p. 188.

³⁶ « *monachus noster* » (l. 75).

³⁷ « *ecclesiam sancti Iacobi nostram* » (l. 297).

³⁸ DELATTE, I., « Chokier dans le passé », in *Bulletin de la société royale du Vieux-Liège*, 90, 1950, p. 491-512 ; STIENNON, *Étude sur le chartier...*, *op. cit.*, p. 248-252.

³⁹ « *Ipsum postea villicum multociens audivimus referentem* » (l. 269).

⁴⁰ « *Testati nobis sunt sepenumero majores nostri* » (l. 342).

⁴¹ STIENNON, *Étude sur le chartier...*, *op. cit.*, p. 176 ; « [...] *scripto, ut suspicor, per D. Lambertum Paruum* » (CHAPEAVILLE, *Qui gesta...*, *op. cit.*, p. 24-25).

⁴² STIENNON, *Étude sur le chartier...*, *op. cit.*, p. 183.

⁴³ « *Unum e fratribus Robertum nomine huic destinat itineri, qui pro vite sue reverentia quartus ecclesie sancti Iacobi abbas postmodum meruit institui.* » (l. 42).

⁴⁴ STIENNON, *Étude sur le chartier...*, *op. cit.*, p. 183.

⁴⁵ VANDERKINDERE, L., *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, Bruxelles, H. Lamertin, 1903, t. 2, p. 157, cité par STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 560.

⁴⁶ Cet élément est relevé dans GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 13.

⁴⁷ JORIS, A., « Note sur la date du début de l'épiscopat de Théoduin, évêque de Liège », in *Revue belge de philologie et d'histoire*, 38, n° 4, 1960, p. 1069.

⁴⁸ À propos de ce genre littéraire, voir RICHARD, J., *Les relations de voyages et de pèlerinages*, Turnhout, Brepols, 1985 (Typologie des sources du Moyen Âge Occidental, 38), notamment p. 19-23.

⁴⁹ Concernant les récits de translation de reliques voir HEINZELMANN, M., *Translationsberichte und andere Quellen des Reliquienkultes*, Turnhout, Brepols, 1979 (Typologie des sources du Moyen Âge Occidental, 33).

⁵⁰ On peut bien sûr penser que cette diffusion est fort limitée, puisqu'aucune trace d'un autre manuscrit n'a jamais été découverte, mais il est difficile de conclure par l'absence de documents.

⁵¹ « *Regularis ob eam rem disciplina non turbatur* » (l. 49). À propos de la participation des ecclésiastiques à des pèlerinages, voir PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 202.

⁵² « *benedictione abbatis sui* » (l. 53).

⁵³ l. 108.

⁵⁴ C'est par exemple la situation que dépeint Raoul Glaber (LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*, p. 163).

⁵⁵ Surtout lorsqu'il s'agit du corps du protecteur de l'institution ecclésiastique en question, que l'attribution soit correcte ou un peu forcée comme dans notre cas (voir à la section 3.1.2).

⁵⁶ « *pro vite sue reverentia* » (l. 44).

⁵⁷ « *augustissima* » (l. 236).

⁵⁸ « *Balduinus comes Flandrie [...] contra dominum Henricum secundum huius nominis imperatorem iniusta arma corripuerat* » (l. 10-14).

⁵⁹ Par exemple « *Patria [...] nostra est Lothariense regnum* » (l. 135).

⁶⁰ STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 577.

⁶¹ Événement que Gilles d'Orval relate dans ses *Gesta*, en s'inspirant d'un texte de Renier de Liège (respectivement HELLER, « *Aegidii Aureavallensis...* », *op. cit.*, p. 87, n° 9 et ARNDT, W., « Libellus de adventu reliquiarum », in *Monumenta Germaniae Historica*, sous la dir. de PERTZ, G., Stuttgart, Monumenta Germaniae Historica, 1868 (Scriptores, 20), p. 579).

⁶² PONCELET, E., *Inventaire analytique des chartes de la collégiale de Saint-Pierre à Liège*, Bruxelles, Kiessling, 1911, p. xxii. Cette translation est racontée par Gilles d'Orval, qui lui attribue l'année 1056, alors que le pontificat d'Étienne X dure de 1057 à 1058 : HELLER, « *Aegidii Aureavallensis...* », *op. cit.*, p. 86, n° 8 (note 4 pour le problème de datation). Remarquons que d'après le texte de Gilles, la relique transite par l'abbaye Saint-Jacques.

⁶³ GEORGE, P., *Reliques & arts précieux en pays mosan : du haut Moyen Âge à l'époque contemporaine*, Liège, Éditions du CEFAL, 2002, p. 104.

⁶⁴ PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 241-248.

⁶⁵ À propos de ce type de source, on verra par exemple HEINZELMANN, *Translationsberichte...*, *op. cit.*, p. 83-85, ou plus récemment BERTRAND, P., « Autour des authentiques de reliques du trésor dit d'Hugo d'Oignies », in *Actes de la journée d'étude Hugo d'Oignies. Contexte et perspectives*, sous la dir. de TOUSSAINT, J., Namur, Société archéologique de Namur, 2013, p. 123-136.

⁶⁶ « *Quae propitia Divinitate huic loco contigerunt suffragia provisionis meae tempore, ego Albertus abbas indignus huic indidi scedulae, ut, si forte mutatum fuerit altare, qualiter haec pignora sanctorum recondita sint, neminem queat latere. Anno dominicae incarnationis millesimo quinquagesimo sexto, indictione nona, imperante Henrico tertio, praesidente huic Leodicensi ecclesiae Tietwino pontifice, quidam e nostris fratribus nomine Robertus cum aliquibus Deum timentibus nostra et omnium fratrum licentia et benedictione Galetiam causa orationis adiit, gloriosissimi Iacobi apostoli reliquias huic loco transmitti, a rege et pontifice petit et Dei gratia impetravit. Directae sunt sanctorum apostolorum Iacobi, Bartholomei sanctorumque martyrum Pancratii et Sebastiani de corporibus particulae ac iussu episcopi totius urbis exultatione ac veneratione templo isti praesentatae.* » (CHAPEAVILLE, *Qui gesta...*, *op. cit.*, p. 25).

⁶⁷ GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 13.

⁶⁸ « *1056. Adventus reliquiarum Iacobi et Bartholomei a Galatia.* » (BETHMANN, L., « Annales sancti Iacobi minores », in *Monumenta Germaniae Historica*, sous la dir. de PERTZ, G., Stuttgart, Monumenta Germaniae Historica, 1859 (Scriptores, 16), p. 638).

⁶⁹ « *1056. Adventus reliquiarum sancti Iacobi apostoli fratris sancti Iohannis ewangeliste et Bartholomei apostoli a Compostella vico Galitie, quas nobilissimus rex Garsea misit Dieduino episcopo, per Robertum monachum, postea abbatem eiusdem ecclesie sancti Iacobi. He cum tanto honore et totius populi iocunditate miraculisque coruscantibus ad ecclesiam apostoli deportatae sunt, ut maiorum nostrorum etas letiorem diem prius nec postea meminere se vidisse.* » (BETHMANN, L., « Lamberti parvi annales », in *Monumenta Germaniae Historica*, sous la dir. de PERTZ, G., Stuttgart, Monumenta Germaniae Historica, 1859 (Scriptores, 16), p. 646).

⁷⁰ STIENNON, *Étude sur le chartier...*, *op. cit.*, p. 181.

⁷¹ « *Tempore istius Olberti (abbatis), Richardus canonicus, custos et cardinalis reverendus ecclesiae S. Iacobi de Compostella vico Galiciae famosissimo, cum certas ob causas legationis officio functus Leodium veniens, ecclesiam S. Iacobi visitasset eamque preciosis reliquiis B. Iacobi reperiens honoratam, litteram etiam fraternitatis initae cum canonicis Compostellae sollicitè perlegisset, studuit devote eandem renovare fraternitatem renovatamque plurimum augmentare, preciosissima etiam pignora ejusdem apostoli de sanctuario suo quae usque hodie apud praedictum monasterium reservantur, largifue dictae ecclesiae condonavit, suppleraddens insuper ex autoritate sedis apostolicae largas indulgentias cunctis qui per octavas supradicti apostoli praedictum locum devote studuerint visitare anno Domini 1114 indictione VII.* » (BERLIÈRE, U., *Documents pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, Maredsous, Abbaye de Maredsous, 1894, p. 41, n° 6).

⁷² PETERS, W., « Zur Reise des Kanonikers Richard von Santiago de Compostella nach Lüttich und Mainz im Jahre 1114 », in *Revue bénédictine*, 101, 1991, p. 116.

⁷³ C'est par exemple le cas de la *Geste de Liège* de Jean d'Outremeuse (1338-1400) (GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 11, note 19 et p. 5) et de la chronique liégeoise de 1402, désignée sous la nom de *Chronicon Gemblacense* (CHAPEAVILLE, *Qui gesta...*, *op. cit.*, p. 25). Notons que le voyage est aussi résumé par Barthélémy Fisen, qui s'inspire pour ce faire des *Gesta* de Gilles (FISEN, B., *Sancta Legia romanae ecclesiae filia : sive Historia ecclesiae Leodiensis*, Liège, Jean de Tournay, 1642, livre 8, p. 304, n° 27). On consultera aussi à ce sujet BOLLANDUS, J. et al., *Acta sanctorum quotquot tot orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur. Julii tomus sextus*, Paris et Rome, Victor Palmé, 1868, p. 56-64.

⁷⁴ GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 17-21. Voir à ce sujet GEORGE, P., « De l'intérêt de la conservation et de l'étude des reliques des saints dans le diocèse de Liège », in *Bulletin de la société royale du Vieux-Liège*, 10, n° 226, 1984, p. 509-530.

⁷⁵ IDEM, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 20-21.

⁷⁶ *Ibid.*

⁷⁷ RICHARD, *Les relations de voyages et de pèlerinages*, *op. cit.*, chapitre IV.

⁷⁸ Le texte utilise l'expression « *ex eodem apostolo rumor* » pour désigner le culte de saint Jacques (l. 15).

[79](#) GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 102.

[80](#) « 996. [...] *consilium dedit construende ecclesie in honore beati Iacobi fratris Domini in insula Leodii* [...] 1018. [...] *apud cenobium sancti Iacobi fratris Domini in insula Leodii* [...] 1030. *Ecclesia sancti Iacobi fratris Domini* [...] 1056. *Adventus reliquiarum sancti Iacobi apostoli fratris sancti Iohannis euangeliste* [...] » (BETHMANN, « Lamberti parvi annales », *op. cit.*, p. 645-646, cité par STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 576).

[81](#) GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 102.

[82](#) l. 25-29. Comme l'a remarqué André Georges, l'interprétation de la façon dont se déroule le choix pour Compostelle que donne Stiennon est erronée (*ibid.*, p. 101).

[83](#) *Ibid.*, p. 104.

[84](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 118-119.

[85](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 576.

[86](#) « [...] il faut raconter et corriger ce que bien des insensés, qui sont tombés honteusement dans l'hérésie, avaient coutume de prétendre au sujet de Jacques et sa translation, voire, pis encore, ont osé mettre par écrit. Certains, en effet, croient – ce qui est aberrant – qu'il a été le fils de la mère de Dieu, parce qu'ils ont entendu lire dans l'Évangile et dans l'épître aux Galates que Jacques est désigné comme frère du Seigneur » (GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 352-353).

[87](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 49-50.

[88](#) « *Qualiter vero brachium beati Iacobi apostoli, fratris beati Iohannis euangeliste* » (l. 1).

[89](#) l. 143.

[90](#) l. 215.

[91](#) « 1095. [...] *succedit Stephanus vir magne scientie et summe honestatis, qui cantum beati Benedicti et sancti Iacobi apostoli fratris beati Iohannis euangeliste aliaque preclara mirifice composuit* » (BETHMANN, « Lamberti parvi annales », *op. cit.*, p. 647).

[92](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 576.

[93](#) « *De corpore s[ancti] Iacobi ap[osto]li fr[at]ris D[omi]ni et de pulvere carnis alteri[us] Iacobi et de sepulchro ei[us]de[m]* » (GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 20-21).

[94](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 118-119.

[95](#) « *une atque alie* » (l. 188).

[96](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 98.

[97](#) LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*, p. 159.

[98](#) l. 47 et l. 126. Il faut tout de même souligner que le rédacteur veut mettre en scène les ecclésiastiques ramenant d'authentiques reliques, et qu'à ce titre il est normal qu'il promeuve cet aspect.

[99](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 98-99.

[100](#) *Ibid.*, p. 99.

[101](#) GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 628.

[102](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 581 ; GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 102.

[103](#) Philippe Georges s'est intéressé à cette question pour tenter de déterminer si la boîte en argent gravée d'inscriptions arabes a accueilli les reliques ramenées par le groupe (GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*).

[104](#) « Robert Religieux du Monastère de Saint-Jacques le [Théoduin] vint trouver à son retour d'Espagne, & montra à l'Evêque quantité de Reliques qu'il avoit eues du Roi de Galice, on dit qu'il apporta à son Monastère le bras entier de Saint-Jacques, dont une partie se voit encore » (BOUILLE, T., *Histoire de la ville et pays de Liège*, Liège, Guillaume Barnabé, 1725, vol. 1, p. 106).

[105](#) GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 11, note 19.

[106](#) « *Particulam veroquandam de corpore beati Bartholomei apostoli* » (l. 191).

[107](#) « *quedam de corpore beati Iacobi haut innoxia portio* » (l. 202).

[108](#) Un « *sacculum* » (l. 351).

[109](#) l. 363.

[110](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 121.

[111](#) GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 628.

[112](#) SIGAL, « L'apogée du pèlerinage médiéval (XI^e - XII^e - XIII^e siècle) », *op. cit.*, p. 176-180.

[113](#) « *gloriosior profecto vestra semper inde erit Galicia* » (l. 151).

[114](#) « *Magestatem glorie sue angustis limitibus beatus apostolus non vult includi* » (l. 148).

[115](#) l. 180.

[116](#) « *inconsulte* » (l. 170).

[117](#) « *sine lege rationis* » (l. 171).

[118](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 575.

[119](#) « *in tempore oportune* » (l. 82).

[120](#) « *gloriam per eos in domo cesaris adquirimus* » (l. 185).

[121](#) l. 77.

[122](#) NIERMEYER, J., *Mediæ Latinitatis Lexicon Minus. Lexique latin médiéval – français/anglais. A Medieval Latin – French/English Dictionary*, Leyden, Brill, 1954, p. 787.

[123](#) VIEILLARD, *Le Guide du pèlerin...*, *op. cit.*, *passim*.

[124](#) l. 130.

[125](#) l. 163.

[126](#) l. 197.

[127](#) l. 40.

[128](#) l. 78.

[129](#) Voir par exemple NIERMEYER, *Mediæ Latinitatis Lexicon Minus. Lexique latin médiéval – français/anglais. A Medieval Latin – French/English Dictionary*, *op. cit.*, p. 717 ; GLARE, W., *Oxford latin dictionary*, Oxford, Oxford University Press, 1968, p. 1168 ; DU CANGE, C., *Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, Niort, L. Favre, 1883-1887, t. 5, col. 585a ; BLAISE, A., *Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, Turnhout, Brepols, 1962.

[130](#) « *gratia orationis* » (GRABOIS, A., « Louis VII pèlerin », in *Revue d'histoire de l'Église de France*, 74, n° 192, 1988, p. 15).

[131](#) LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*, p. 164.

[132](#) I. 94.

[133](#) « *causa orationis* ».

[134](#) Le pèlerinage de Louis VII déjà mentionné est ainsi par exemple présenté comme une entreprise purement pieuse, mais il revêt (aussi) un caractère diplomatique (GRABOIS, « Louis VII pèlerin », *op. cit.* ; GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 137-140). On peut également citer le voyage de la duchesse d'Aquitaine Agnès en 1047, ou celui du roi d'Angleterre Henri II (LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*, p. 159).

[135](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 242.

[136](#) *Ibid.*, p. 20.

[137](#) « *nam de pallio erat* » (I. 354).

[138](#) JORIS, A., « Espagne et Lotharingie autour de l'an mil. Aux origines des franchises urbaines ? », in *Le Moyen Âge*, 94, n° 1, 1988, p. 5-19, p. 6 et *passim*.

[139](#) *Ibid.*, p. 9.

[140](#) GEORGE, « Un reliquaire... », *op. cit.*, p. 8.

[141](#) PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 287-288.

[142](#) Le problème est évoqué dans *ibid.*, p. 290.

[143](#) JORIS, « Espagne et Lotharingie... », *op. cit.*, p. 12-13.

[144](#) « *religione et studiis litterarum [...] decoratam* » (I. 115).

[145](#) GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 102. À ce sujet, voir par exemple KUPPER, J.-L., « L'évêque de Liège Notger : hier et aujourd'hui », in *Évêque et prince. Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil*, sous la dir. de KUPPER, J.-L., et WILKIN, A., Liège, Presses Universitaires de Liège, 2013, p. 7-18.

[146](#) PETERS, « Zur Reise des Kanonikers Richard... », *op. cit.*, p. 119.

[147](#) *Ibid.*, p. 118.

[148](#) « *Iamque illi, longo terrarum tractu diversarumque transitu celo regionum, infra inculta quedam loca – Tesqua vulgus illa nominat – pariter habuere diversorium.* » (I. 65).

[149](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 561-562.

[150](#) GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 604, cité par STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 563.

[151](#) « *descendentes illi beati sanctorum pedes* » (I. 284).

[152](#) LABANDE, « Recherches sur les pèlerins... », *op. cit.*, p. 339.

[153](#) HYLAND, A., *The horse in the Middle Ages*, Washington, Sutton, 1999, p. 49.

[154](#) « *Nocte enim sancta que dicitur In palmis Barcinoensem* » (I. 105). Ces *palmis* sont en fait des rameaux de palme (LATRIE, L., *Glossaire des dates, ou, Explication par ordre alphabétique des noms peu connus des jours de la semaine : des mois et autres époques de l'année employés dans les dates des documents du Moyen Âge*, Paris, H. Champion, 1883, p. 18).

[155](#) En utilisant le calendrier julien. Le calendrier grégorien décale toutes ces dates de 6 jours, plaçant le dimanche des Rameaux le 5 avril.

[156](#) « *4. feria maioris ebdomade* » (I. 124). Voir LATRIE, *Glossaire des dates...*, *op. cit.*, p. 26.

[157](#) « *die sancta resurrectionis* » (I. 155).

[158](#) « *Dies autem illa beati Servatii* » (I. 291).

[159](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 571.

[160](#) D'après Marc Bloch, la vitesse moyenne d'un piéton « sans fièvre » est de 30-40 kilomètres par jour (BLOCH, M., *La société féodale*, Paris, Albin Michel, 1939-1940, p. 101). D'autres auteurs, qui ont plus récemment effectué ce genre de calculs, arrivent à des conclusions similaires, se basant par exemple sur le voyage de l'empereur Otton III en 999-1000. Un résumé de ces études est donné dans SALAC, V., « De la vitesse des transports à l'Âge du Fer », in *L'Âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des hommes, diffusion des idées, circulation des biens dans l'espace européen à l'Âge du Fer*, sous la dir. de COLIN, A. et VERDIN, F., Bordeaux, Aquitania, 2013 (Suppléments, 30), p. 491.

[161](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 571.

[162](#) C'est aussi la saison choisie par Godescalc pour se rendre à Compostelle (PÉRICARD-MÉA, *Compostelle et cultes...*, *op. cit.*, p. 241).

[163](#) Par exemple les « guêpes et taons » qu'on rencontre dans les landes durant cette saison (VIEILLARD, *Le Guide du pèlerin...*, *op. cit.*, p. 18).

[164](#) SIGAL, P.-A., « Les voyages de reliques aux onzième et douzième siècles », in *Voyage, quête, pèlerinage dans la littérature*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 1976 (Sénéfiance, 2), p. 73-104, § 12.

[165](#) « *vicus* » (I. 125).

[166](#) « *sacratum [...] sacrarium* » (I. 126).

[167](#) I. 129.

[168](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 573.

[169](#) I. 159.

[170](#) STIENNON, « Le voyage des Liégeois... », *op. cit.*, p. 574.

[171](#) GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 103 ; à ce sujet, voir FLETCHER, R., *Moorish Spain*, Berkeley et Los Angeles, University of California Press, 2006, p. 60 et 75.

[172](#) GEORGES, *Le pèlerinage à Compostelle en Belgique...*, *op. cit.*, p. 103.

[173](#) GICQUEL, *La Légende de Compostelle...*, *op. cit.*, p. 623-631.

[174](#) « *capella nostra* » (I. 195).

[175](#) « *repositorium* » (I. 196).

Pour citer ce document

Sébastien de Valeriola « Un pèlerinage à Compostelle au milieu du XI^e siècle », *SaintJacquesInfo* [En ligne], Histoire du pèlerinage à Compostelle, mis à jour le : 20/09/2016, URL : <http://odel.irevues.inist.fr/saintjacquesinfo/index.php?id=1577>

Quelques mots sur : [Sébastien de Valeriola](#)

Étudiant en master histoire à l'Université catholique de Louvain (Belgique)
sebastien.devaleriola@gmail.com

[Article Précédent](#)

[Article suivant](#)



Votre recherche [avancée](#)

[Derniers articles publiés](#)

[Table générale](#)

- [Présentation](#)
- [Histoire du pèlerinage à Compostelle](#)
- [Pèlerinage et société](#)
 - [Europe et pèlerinages](#)
 - [La fabrication des chemins](#)
 - [L'hospitalité](#)
 - [Portraits de pèlerins](#)
 - [Attributs et souvenirs](#)
- [Saint Jacques un et multiple](#)
 - [L'apôtre](#)
 - [Le saint politique](#)
 - [Sanctuaires et reliques](#)
- [Patrimoine](#)
 - [Variété du patrimoine](#)
 - [Patrimoine en péril](#)
 - [Sauvegarde et restauration](#)
 - [Création d'un patrimoine nouveau](#)
 - [Patrimoine mondial](#)
- [Textes](#)
 - [Les textes de Jacques](#)
 - [Littérature, légendes et contes](#)
 - [Les textes qui ont fait Compostelle](#)
 - [Témoignages et récits](#)
 - [Chants et prières](#)
- [Autres saints et sanctuaires](#)
- [Editions et Medias](#)

Index

- [Index auteurs](#)
- [Index traducteurs](#)
- [Auteur d'une oeuvre commentée](#)

- [Index général](#)
- [Index de lieux](#)
- [Index chronologique](#)

Syndication

-  [Flux RSS](#)

ISSN : 1961-800X | [Contact](#) | [Mentions légales](#) | [Accès réservé](#)